





CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

pour le territoire de la Communauté de communes de l'île d'Oléron

ENTRE

L'Établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre de la Communauté de Communes de l'île d'Oléron, représentée par son Président Michel PARENT, autorisé par délibération en date du 15 juillet 2020.

D'une part,

ET

L'État, représenté par Nicolas BASSELIER, Préfet de la Charente-Maritime

D'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) rénovés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

Par ailleurs, le 3 septembre 2020 le Gouvernement a présenté, le plan "France Relance qui constitue la feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays, plan doté de 100 milliards d'euros

Dans un vaste effort mobilisateur, le Plan de relance se décline en différents accords et contrats conclus avec les collectivités locales qui visent des opérations qui seront engagées en 2021 et 2022 :

- accord régional de relance conclu entre l'État et la région Nouvelle-Aquitaine
- accord départemental de relance conclu entre l'État et le département de la Charente-Maritime de décembre 2020
- des contrats de relance et de transition écologique conclus entre l'État et les EPCI (CRTE)

Ces derniers, dans une perspective plus longue, permettront d'identifier l'ensemble des actions susceptibles de contribuer aux ambitions du projet de territoire et aux politiques de transition écologique portées par l'État et ses opérateurs.

Ce projet de territoire construit pour les six années à venir est axé sur l'élaboration d'un système de développement résilient au service de la population et adapté aux besoins des citoyens. Il porte une double approche transversale de transition écologique et de cohésion des territoires. L'ensemble des acteurs de la société civile contribue à sa mise en œuvre.

Ce projet se traduit par un contrat de relance et transition écologique. Celui-ci a vocation à être évolutif, à être révisé, enrichi, complété voire réorienté régulièrement pour s'adapter à la réalité des territoires, à l'évolution du contexte et pour prendre en compte les résultats obtenus.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales.

Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

Article 1 - Objet du contrat

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires de la Charente-Maritime.

Les CRTE s'inscrivent

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation de toutes les forces vives du territoire que sont les collectivités, les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants, les syndicats ou encore les organismes publics.

La circulaire du Premier Ministre n° 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégiée entre l'État et les territoires, associés à la territorialisation des politiques publiques en particulier du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises, associations et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération et de mutualisation entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... agissent sur les projets de territoire respectifs.

Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : État, opérateurs, collectivités, secteur privé, associations.

Article 2 - Présentation du territoire

Article 2.1 - Le territoire du contrat

Le CRTE recouvre le territoire de l'île d'Oléron, composé de huit communes : Saint-Denis d'Oléron, La Brée les Bains, Saint-Georges d'Oléron, Saint-Pierre d'Oléron, Dolus d'Oléron, Le Château d'Oléron, Le Grand-Village Plage, Saint-Trojan les Bains.

Article 2.2 - Le diagnostic du territoire

Une compilation des diagnostics existants a été réalisée comme base de réflexion et diagnostic au CRTE (ANNEXE 1).

Ci-dessous, les synthèses Atouts/Faiblesse/Menaces/Opportunités permettent de faire apparaître les éléments-clés du diagnostic sur les champs « transition écologique » et « cohésion territoriale »

OA	OLET COHESION TERRITORIALE	VOLET COHESION TERRITORIALE ET CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE	
ATOUTS	FAIBLESSES	MENACES	OPPORTUNITES
	Démo	Démographie	
Croissance (solde migratoire)	Croissance en baisse et desserrement des ménages	Vieillissement de la population	Attraction de nouvelles populations grâce au télétravail
	Aménagement du ter	Aménagement du territoire et centres-bourgs	
Centres-bourgs vivants et qualitatifs	Périphérisation des activités et des logements	Difficulté à proposer des services à tous	
	Econom	Economie et emploi	
Réseau dynamique de TPE-PME et seniors	Saisonnalité de la vie économique,	Déséquilibre croissant de niveau de vie entre	Développement des services à la
avec un bon niveau de vie, tourisme	Taible niveau de vie	retrailes et actils	מבוווע
	Log	Logement	
Parc essentiellement de propriétaires occupants, relativement récent et répondant aux besoins des familles	Marché tendu et manque important de petits logements	Dégradation du parc ancien, départ de jeunes ne trouvant pas de logements	Territoire attractif auprès des jeunes et des seniors à fort pouvoir d'achat
	M	Mobilité	
Un service de transport collectif estival étoffé, un maillage cycliste dense	Peu de transports collectifs à l'année	Augmentation de la part des déplacements en véhicule individuel	Une offre de transports alternatifs développée mais peu visible
	Accès aux ser	Accès aux services et aux soins	
Une offre commerciale variée	Des services et équipements concentrés sur Saint-Pierre d'Oléron	Vieillissement de la population et du personnel médical, éloignement des services publics	Territoire attractif auprès de médecins en fin de carrière
	Situati	Situation sociale Situation sociale	
Lien social et solidarité importante	Précarité des emplois, Taux de chômage important, fracture numérique	Départ de jeunes, faute de situation stable	Fort attachement de la population locale au territoire

	VOLET TRANSI	VOLET TRANSITION ECOLOGIQUE	
ATOUTS	FAIBLESSES	MENACES	OPPORTUNITES
	Milieux natur	Milieux naturels et biodiversité	
Ecrin naturel authentique avec des milieux divers et riches	Artificialisation mal contrôlée qui a fragilisé des écosystèmes	Changement climatique pourrait affecter l'intégrité des différents milieux	
	Vulnérabilité au c	Vulnérabilité au changement climatique	
Climat actuel clément et ensoleillé	xpc	De nombreuses activités pourraient être	Certaines activités pourraient
	à la submersion	fortement impactées	connaître des avantages
	Emissions de	Emissions de gaz à effet de serre	
Industrie faible et un enclavement ilien	est le pren	Conversion des résidences secondaires	Réseau cyclable dense qui favorise
qui limite les émissions locales	d'émissions	pourraient augmenter les émissions	le report modal
	Consomm	Consommation d'énergie	
Enclavement ilien qui limite les besoins	Forte saisonnalité des	Un parc résidentiel énergétiquement	Plateforme de rénovation hien
de mobilité, un réseau cycliste dense	consommations due au tourisme	vulnérable à de fortes variations de prix	identifiée, Transoléronaise
	Energies reno	Energies renouvelables locales	
Une société citoyenne de développement	De nombreuses contraintes au	Développement de la consommation de bois	Un potentiel de développement
des EnK	développement des EnR	sans filière locale	des énergies éoliennes et solaire
	Quali	Qualité de l'air	
Un air extérieur globalement de qualité et peu pollué	Des polluants dus aux secteurs résidentiels et agricoles		La qualité de l'air peut être mise en avant nour affirer
	Ressou	Ressource en eau	
Nappes de bonne qualité globale	Ressource limitée et dépendante du	Contrainte sur la ressource estivale accentuée	Des possibilités de faire des
		Gestion des déchets	economies d eau
Un volume de déchets en baisse et bien	Problématiques liées à la	Des incivilités en hausse	Redevance incitative et projets de
valorisé	saisonnalité de la vie ilienne		la ROD pourraient continuer à
			réduire le volume de déchets

•

ı

Article. 2.3 – Contractualisations déjà existantes avec les territoires

Contractualisations	Porteur local	Référent	Période d'exécution
Oléron 21	Cdc	Département	2019-2021
Contrat Local de Santé	CdC	ARS	2018-2023
Conseil Local de Santé Mentale	CdC	ARS	2018-2023
Convention pour le logement des	CdC	Etat	
travailleurs saisonniers	8 communes	Etat	
Convention Territorial relative à	CdC de l'île d'Oléron et	DRAC	
l'Enseignement Artistique et	CdC du Bassin de	DRAC	2020-2023
Culturel	Marennes	Département	
Convention Territoriale Globale	CdC	Caf	2020-2023
Contrat Enfance-Jeunesse	CdC	Caf	2019-2022
Contrat Plan Etat Région	CdC	Etat Région	
Contrat de Ruralité	CdC	Etat	2019-2021
Contrat Régional de Redynamisation des territoires	CdC	Région	
Plateforme Territoriale de		ADEME	2004
Rénovation Energétique (SARE)	CdC	Région	2021
Programme d'Intérêt Général pour l'amélioration de l'habitat	CdC	ANAH	2020-2024
Maisons de Santé Pluriprofessionnelles	Association des Professionnels de Santé du Nord de l'île d'Oléron	ARS Préfecture de Région	
Plan Climat Air Energie Territorial	CdC		En cours d'élaboration
TEPOS	CdC	ADEME Région	2019-2021 Renouvellement de labellisation en cours
Espace France Services	CdC	Préfecture ANCT	Labellisation demandée pour octobre 2021
PAPI	CdC	Etat	
Petite Ville de Demain	Commune de Saint-Pierre d'Oléron CdC	Etat Département	2021-2023
Convention d'accompagnement à la démarche d'amélioration continue Cit'ergie	CdC	Ademe	2017-2025
Convention de soutien aux missions d'un Conseiller en Energie Partagé	CdC de l'île d'Oléron et CdC du Bassin de Marennes	Ademe	2018-2021
Convention de soutien à l'expérimentation de services à vélo et à la communication (Vélo et Territoires 2019)	CdC	Ademe	A partir de 2019

Convention de soutien à une étude de faisabilité pour l'implantation d'une matériauthèque (3R)	CdC	Ademe	2020
Convention de soutien à la mise en œuvre d'une tarification incitative et aux investissements associés	CdC	Ademe	2019-2024
Documents règlementaires			
Programme Local de l'Habitat	CdC	Etat	2019-2024
Plans Locaux d'Urbanisme	8 Communes		Selon les communes
Schéma de Cohérence Territoriale	Pays Marennes-Oléron		En cours de révision

Gouvernance des contractualisations

Le CRTE assure une vision transversale supplémentaire à l'ensemble des contractualisations entre la CdC, les communes et l'Etat et ses opérateurs ; et vise à coordonner et articuler l'ensemble de ces politiques, en faveur du projet commun OLERON 2035.

Toutefois, chaque contractualisation et chaque programme conserve une gouvernance spécifique.

Ainsi, un comité de pilotage CRTE/OLERON 2035 sera mis en place, et s'appuiera sur la synthèse des comités de pilotages et autres instances spécifiques. Ce comité de pilotage s'assurera de la cohérence des programmes.

Article 3 - Le projet de territoire

Le projet de territoire du CRTE de l'île d'Oléron prend appui sur la feuille de route '*OLERON* **2035 – Un projet pour notre île**', approuvé le 28 mars 2021 par le conseil communautaire.

Le projet OLERON 2035 engage le territoire dans une **perspective à long-terme**, afin de répondre aux enjeux et problématiques actuels tout en préparant notre adaptation aux évolutions à venir.

Le projet OLERON 2035 fait le pari de **trouver des réponses communes** aux enjeux sociaux, culturels et économiques et aux enjeux de lutte contre le changement climatique et de protection de l'environnement.

Le projet OLERON 2035 fonde trois ambitions pour le territoire.

...Vers une île nature, authentique et préservée

Il s'agit de préserver l'authenticité et les atouts 'historiques' du territoire en les inscrivant dans une **perspective durable**. Espaces naturels, activités primaires, centres-bourgs, patrimoine, villages, vie locale : l'aménagement du territoire doit entamer une transition écologique. Non

seulement pour protéger ces éléments, mais également pour leur permettre d'évoluer et de rester des moteurs pour le développement de l'île.

...vers une île dynamique, accueillante et chaleureuse.

Le projet OLERON 2035 s'engage dans une recherche d'équilibre(s): entre la saison touristique et la vie à l'année, entre l'Homme et la Nature, entre les générations, entre les besoins actuels et l'urgence climatique, entre le court et le long-terme...

Les défis à relever sont nombreux pour que l'île d'Oléron puisse conserver sa vocation de **terre d'accueil** et maintenir une **population dynamique toute l'année** : logement, accès à la santé et aux services, éducation et formation des futures générations, emploi, vie culturelle et associative... Territoire rural éloigné des grands centres urbains et pourtant territoire attractif parfois en tension, l'île d'Oléron doit s'appuyer sur ses **ressources locales** pour répondre aux besoins de la population.

...vers une île engagée, innovante et exemplaire.

L'inscription du projet dans une perspective à 2035 engage la CdC et les communes à la réflexion et à l'action, dès maintenant, contre le **changement climatique** et contre ses conséquences. Les enjeux de définition d'un nouveau modèle de territoire, plus durable, plus sobre et plus résilient, ne sont pas opposés à la vision d'un territoire dynamique, innovant et engagé pour la qualité de vie de ses habitants.

L'île d'Oléron comporte tous les **atouts pour s'engager dans une transition écologique** ambitieuse : ensoleillement à l'année et exposition au vent favorables au développement des énergies renouvelables, facilité des mobilités douces, espaces naturels pourvoyeurs de nombreux services écosystémiques, activités économiques non-délocalisables...

Article 4 – Les orientations stratégiques

Le présent contrat fixe les orientations stratégiques en s'appuyant sur le projet de territoire approuvé en date du 25 mars 2021 « *Oléron 2035, un projet pour notre île* » (ANNEXE 2)

En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, elles seront validées par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

Orientatio	on 1 : AMENAC	GER UN TERRITOIRE EQUILIBRÉ ET DE QUALITÉ
Enjeu	Sur un territoire contraint, l'enjeu essentiel est de corriger et de présent l'aménagement du territoire pour répondre aux besoins venir (logements, qualité paysagère, maintien de la vie local équité des services à la population) et faire concorder ces réport L'aménagement du territoire doit permettre d'atteindre les transition écologique en s'attachant à préserver les qualités et reterritoire, tout en en consolidant sa résilience.	
Objectifs stratégiques	> Repens	ser les paysages de nos villages amiser nos centres-bourgs ser nos modes d'urbanisation
Fiches- projets 2021-22 associées Réamér Aména		n œuvre d'une stratégie de requalification de la Dorsale (route mentale 734) n place d'une stratégie de redynamisation des centres-bourgs de concours + manager de centres-bourgs) ditation du centre-bourg de Saint-Pierre (PVD) ditation du centre-bourg de La Cotinière (PVD) diagement du centre-bourg du Château diagement du centre-bourg de Boyardville gement des centres-bourgs de Saint-Trojan et Grand-Village
Partenaires principaux	Etat, Départem	ent, Bailleurs sociaux, Pays Marennes-Oléron, Communes, e commerçants, partenaires privés, CAUE
Résultats généraux attendus		Objectifs de résultat
Réduction de consommation extension urba	n foncière en	Objectifs PLH : 3.5 hectares par an consommés en extension de la tâche urbaine, dans la limite de 30% de la surface totale consommée.
Augmentation de la production de logements à l'année et accessibles à tous		Objectif PLH : 100 logements en résidence principale par an.
Amélioration qualitative des projets d'aménagement et de logements (biodiversité, durabilité, adaptation aux besoins des familles, des personnes âgées)		Amélioration de la satisfaction des habitants Objectif PLH : augmentation de la production de petits logements Respect des législations et recommandations d'urbanisme
Augmentation de l'attractivité des centres- bourgs et des commerces de centres-bourgs		Augmentation de la fréquentation des centres-bourgs à l'année Augmentation du nombre de commerce ouverts à l'année Augmentation du nombre de services non-marchands

		PROTEGER NOTRE ECRIN NATUREL	
Enjeu	Les espaces naturels et la richesse de la biodiversité constituent deux atou majeurs pour le territoire, qu'il convient de préserver à long-terme. L'ambition d'une transition écologique et sociétale réussie est de permett une cohabitation intelligente et durable des activités humaines et de la Natu sur le territoire. Les activités humaines (urbanisation, agriculture, économ tourisme) doivent impérativement réduire leur impact sur le territoire chercher à construire une relation durable avec l'environnement local c'est-dire s'appuyer sur les ressources du territoire, sans les épuiser.		
Objectifs stratégiques	 Préserver la biodiversité Lutter contre les pollutions Préserver et valoriser les espaces naturels 		
Fiches- projets 2021-22 associées Partenaires principaux	 Réalisation d'une cartographie de la biodiversité à l'échelle intercommunale Elaboration d'une stratégie de lutte contre les dépôts sauvages Stratégie de renaturation des espaces naturels et agricoles dégradés Construction et mise en œuvre d'une stratégie Marais Etat, Département, Communes, Office de Tourisme, Pays-Marennes Oléron Associations de protection de l'environnement 		
Résultat	s généraux endus	Objectifs de résultat	
Réduction des pollutions terrestres		Baisse du nombre et de la quantité de dépôts sauvages Baisse du nombre et de la quantité de dépôts en pied de colonne	
Evolution des pratiques de gestion (agricoles, urbaines)		Augmentation d'acteurs engagés dans une démarche d'amélioration des pratiques (exploitants agricoles, communes, promoteurs et aménageurs privés, entreprises, particuliers)	
Limitation de l'impact humain (touristique) sur les espaces naturels		Préservation des espèces locales Réduction des dépôts sauvages Respect des consignes et recommandations sur les espaces naturels (pêche à pied, faune et flore)	

0	Orientation 2 - DDESEDVED NOS DESCOVED CES MARTINEZA TO			
Ur		ESERVER NOS RESSOURCES NATURELLES		
Enjeu	tant nos resso transition éco profondes et (particuliers, a La transition é d'amorcer une gestion et d'org de pair avec l	mondial, la préservation des ressources naturelles concernent urces locales (eau, bois) que mondiales. C'est pourquoi la logique à engager, implique des changements de pratiques larges, de la part de l'ensemble des acteurs du territoire cteurs socio-professionnels, collectivités). cologique et solidaire doit être globale et systémique : il s'agit évolution de nos modes de consommation, de production, de ganisation. L'enjeu de préservation des ressources naturelles va les autres orientations : « favoriser une économie durable », otre écrin naturel » et « lutter contre le changement		
		uivre une réduction ambitieuse de nos déchets		
Objectifs				
stratégiques	 Promouvoir l'économie circulaire et le partage Préserver la ressource en eau de qualité 			
	Mise en place d'une tarification incitative pour les déchets			
Fiches-	Mise er	i place d'une tarification incitative pour les déchets		
projets	Mise en œuvre d'une stratégie locale de réduction et valorisation biodéchets			
2021-22	An activities the state of the			
associées	Construction d'une matériauthèque et promotion du réemploi et de la réparation			
Partenaires				
principaux	Etat, Communes, Eau 17, Syndicat de traitement des déchets			
Résultats généraux attendus		Objectifs de résultat		
Réduction de la production				
de déchets ménagers et de		Objectifs PLPDMA : -14.11kg/hab/an (entre 2021 et 2024)		
déchets organiques				
Evolution des		Augmentation de la part des achats locaux		
comportements de		Augmentation de part des achats de seconde main		
consommation		Augmentation du nombre de réparation d'objets et matériels		
Evolution des pratiques et des <i>business model</i> des entreprises locales		Nombre d'entreprises locales engagées dans une démarche d'amélioration des pratiques ou d'initiatives vertueuses		

	Orientation 4 : F	FAVORISER UNE ECONOMIE DURABLE	
Enjeu	oléronaise et fac territoire lui-mé local doit à prése	griculture et la conchyliculture sont les piliers de l'économie connent tant le profil socio-économique des habitants que le sème. L'enjeu de consolidation du dynamisme économique ent intégrer les enjeux de transition écologique et amorcer une modèle plus résilient et plus soutenable pour le territoire et cale.	
Objectifs stratégiques	 Amélion Soutening modèle Soutening 	vers un modèle touristique plus durable rer l'accueil des travailleurs saisonniers r le dynamisme et l'innovation des entreprises vers un plus durable r les activités primaires et les circuits courts	
Fiches- projets 2021-22 associées	 Elaboration et mise en œuvre d'un Schéma Touristique Durable Poursuite de la démarche Oléron Qualité Littoral Elaboration d'un Schéma Nautique Intercommunal Convention pour le logement des saisonniers Création de 16 logements à destination des travailleurs saisonniers "Accompagnement des entreprises vers des pratiques plus durables / promotion d'un tissu économique plus durable Construction d'ateliers-relais Mise en œuvre de la Charte Agriculture Durable Mise en œuvre du Programme Alimentaire Territorial (De la friche à la fourchette) 		
Partenaires principaux	Etat, Communes, Eau 17, Syndicat de traitement des déchets		
Résultats généraux attendus		Objectifs de résultat (et indicateurs, si possible)	
Augmentation de la part de production alimentaire locale		Nombre de nouvelles installations d'exploitations agricoles conchylicoles, salicoles et diversité des activités	
Evolution des comportements de consommation locaux		Nombre de citoyens sensibilisés (ayant participé à une action de sensibilisation, ayant bénéficié d'un dispositif de la CdC)	
Evolution des pratiques et des <i>business model</i> des entreprises locales		Nombre d'entreprises locales engagées dans une démarche d'amélioration des pratiques ou d'initiatives vertueuses	

Orientation 5: MAINTENIR ET ACCUEILLIR LES JEUNES ET LES ACTIFS SUR				
	LE TERRITOIRE			
Enjeu	L'évolution démographique de l'île d'Oléron est nette : d'ici 2035, la part de plus de 60 ans aura dépassé les 50% (projection PLH réalisée en 2018). Afin de conserver un territoire équilibré et dynamique, l'enjeu est de permettre au jeunes et aux actifs de rester et s'installer également sur le territoire. Toutefois, plusieurs éléments structurels représentent des freins importants l'installation et au maintien des jeunes et des actifs sur le territoire : - La difficulté à trouver un logement à l'année : location comme acha sont freinés par la rareté des biens disponibles « à l'année » (pai importante de résidences secondaires) et leur prix (en décalage avec la profil socio-économique des foyers actifs du territoire. - Un marché de l'emploi précaire et saisonnier : où les emplois s retrouvent parfois en décalage avec les compétences des actifs du territoire - Une insertion socio-professionnelle des jeunes entravées par des problématiques de bien-être, de formation, de logements			
Objectifs stratégiques	 Augmenter l'offre de logements à l'année Maintenir et accueillir les actifs sur le territoire Soutenir l'insertion professionnelle, l'autonomie et le bien-être des jeunes 			
Fiches- projets 2021-22 associées	 Constitution d'une réserve foncière et immobilière intercommunale (mobilisation des colonies de vacances en vue de la création de logements (temporaires, saisonniers, projets OFS)) Créer une Résidence de logements temporaires pour les jeunes en insertion professionnelle et les salariés en mobilité professionnelle (Saint-Pierre d'Oléron) Réhabiliter une Résidence de logements temporaires pour les jeunes (Dolus d'Oléron) Mise en œuvre d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale Création d'un tiers-lieu dans les Anciennes Ecoles Relocalisation et renforcement du Pôle Jeunesse autour du Bureau Information Jeunesse 			
Partenaires	Etat, Communes, Département, Région, consulaires,			
principaux	Office Foncier Solidaire, Bailleurs sociaux, promoteurs privés Etablissements scolaires, secteur médical			
	généraux ndus Objectifs de résultat (et indicateurs, si possible)			

	Augmentation du nombre de logements accessibles crées
	(logement social, logement abordable, accession sociale à la
A de l'effre de	propriété, programmes OFS)
Augmentation de l'offre de	Baisse du prix moyen des loyers sur le territoire
logements à l'année	Réduction de la « file d'attente » des demandes de
	logements sociaux
Intégration de tous les jeunes	Réduction du nombre de décrocheurs scolaires
dans une dynamique	Réduction du nombre de jeunes sortis de formation sans
d'insertion sociale,	aucun diplôme
professionnelle et	Réduction du nombre de jeunes en difficulté (sanitaire,
personnelle	sociale, économique)
Une insertion professionnelle	Réduction de la part des emplois précaires dans le total des
durable et stable pour les	emplois (au sens de l'INSEE)
actifs	empiois (au seus de l'invoid)

Orientation	6 – AGIR POUR LA QUALITE DE VIE DE TOUS LES HABITANTS
Enjeu	La démarche Oléron 2035 s'inscrit dans la volonté d'assurer une transition écologique <i>et</i> solidaire, où la cohésion sociale et territoriale est une condition essentielle à la réussite de sa réalisation. Transition écologique et cohésion sociale doivent pouvoir s'alimenter l'une l'autre. A titre d'exemple, l'objectif de créer une vie à l'année (culture, services, vie sociale) est une nécessite tant du point de vue de la soutenabilité pour le territoire que de l'épanouissement de ses habitants. L'enjeu de création et de maintien du lien social doit pouvoir servir de terreau au développement d'initiatives en faveur du développement durable. Territoire insulaire et rural, l'île d'Oléron reste marquée par les problématiques d'éloignement de certains services essentiels (notamment de santé et de services publics). La population présente certaines fragilités qu'il faut prendre en compte (addictions, santé mentale, monoparentalité) et pour lesquelles les réponses restent trop peu accessibles.
Objectifs stratégiques	 Favoriser l'accès aux services et à la santé pour tous Accompagner les familles : soutenir la fonction parentale et la réussite éducative Promouvoir la culture, le sport et le loisir à l'année Développer une vie locale génératrice de lien social et de développement durable

	Sept. Spreadow of the Total			
		d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire multi-sites sur les es du Nord de l'Île		
		d'une Maison Médicale Pluridisciplinaire		
		œuvre d'un Contrat Local de Santé		
		d'une Maison-Relais		
		obal de lutte contre les conduites addictives		
		e Maison des Services Au Public		
	Dévelopy numérique	per l'offre d'apprentissage du numérique et les équipements ues sur le territoire (convention avec le Département) et la n numérique de la collectivité et des services aux usagers		
	Elaborer	- i ii m i ii (DEDT		
Fiches-	conventi	onnement avec l'Education Nationale)		
projets	➤ Mise en	œuvre d'une Convention Territoriale Globale		
2021-22 associées	Construction (Le Chât	ction d'une crèche (objectif BEPOS + enjeux qualité de l'air)		
	 Réalisation d'une salle pédagogique à la Maison (ouverture à l'année, approfondissement de la thémat 			
> Réhabili		tation du Moulin de l'ile d'Oléron (sensibilisation aux modes		
		action et aux circuits courts)		
	> Extension	on du Musée de l'île d'Oléron		
	Réhabili	Réhabilitation et réaménagement de la salle plurivalente		
	 Convention relative à l'enseignement Artistique et culturel (CTEAC à l'échelle Marennes-Oléron) 			
➤ Mise e		place d'un Fonds de concours pour le soutien à la vie		
		ive (équipements)		
Partenaires	Etat, Communes, Département			
principaux	Etat, Communes, Departement Etablissements scolaires, secteur médical, associations locales			
	s généraux endus	Objectifs de résultat (et indicateurs, si possible)		
Amélioration de l'accès aux services		Augmentation du nombre de services présents ou assurant une présence sur le territoire (médecins, associations, services publics) Amélioration du parcours d'accompagnement des personnes		
Augmentation	n de la « vie à	Augmentation du nombre d'évènements, actions et services		
l'année »	× 1	hors-saison.		
	de la sensation	Augmentation de la sensation de bien-être de la population		
de bien-être sur le territoire		en termes de qualité de vie		

Owignantic	
Orientation	n 7 – DEVENIR TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE POUR LUTTER
	En tant que territoire inquisire PCI - PCI
Enjeu	En tant que territoire insulaire, l'île d'Oléron est particulièrement fragile au changement climatique et aux risques induits (érosion, montée des eaux, feux de forêts, sécheresse). C'est pourquoi la Communauté de Communes est engagée depuis 2016 dans une démarche Territoire à Energie Positive, et a construit sa stratégie autour des trois principes fondateurs: sobriété énergétique, performance énergétique et production local d'énergies renouvelables; qui doivent permettre de réduire notre production de gaz à effets de serre dans le même temps. Sobriété et performance énergétique Les principaux postes de consommation énergétique du territoire sont le secteur résidentiel (avec un parc de logement fortement construit avant les premières règlementations thermiques) et le transport (où la mobilité en voiture individuelle représente la quasi-totalité des déplacements), devant l'agriculture et le tertiaire. La plateforme de rénovation énergétique et les différents programmes engagés avec l'ANAH depuis de nombreuses années ont permis de réaliser de nombreuses rénovations de logements individuels. Il s'agit de poursuivre cette tendance et d'augmenter les rénovations, tout en veillant à la qualité des rénovations engagées. Production d'énergies renouvelables Les enjeux de production d'énergies renouvelables sont forts, puisqu'il est question à la fois de limiter notre consommation d'énergies polluantes et de tendre vers une autonomie plus grande du territoire. Les atouts naturels du territoire (forte exposition aux vents et au soleil) offrent d'importantes
	opportunités de développement.
	Pour la filière bois-énergie, il s'agit avant tout d'un enjeu de relocalisation de la production.
	 Utiliser nos ressources locales pour produire des énergies
Objectifs	renouvelables
stratégiques	Economiser l'énergie par l'efficacité et la sobriété
0 1	Lutter contre le changement climatique
	➤ Mise en œuvre du Plan Solaire
Fiches- projets	Poursuivre la rénovation du parc de bâtiments communaux et intercommunaux (projets de rénovation + mission CEP)
2021-22	Animation d'une plateforme de rénovation énergétique (particuliers)
associées	➤ Mettre en œuvre un PCAET : devenir Territoire à Energie Positive
Partenaires principaux	Etat, Communes, ADEME, ANAH Associations de citoyens,
	Tiboociations de citoyens,

Résultats généraux attendus	Objectifs de résultat (et indicateurs, si possible)						
Multiplication par 3 de notre production d'énergies renouvelables sur le territoire	D'ici 2030, augmentation de la production d'énergies renouvelables de : - + 26 GWh / an pour le solaire photovoltaïque - +48 GWh / an pour l'éolien en mer - +12 GWh / an pour le bois énergie - +14 GWh / an pour le solaire thermique - +8 GWh / an pour la géothermie et la méthanisation						
Résorption des « passoires	Nombre de logements individuels et collectifs rénovés						
thermiques » et de la	Nombre de personnes sensibilisées aux économies						
précarité énergétique	d'énergies						
Réduction de la consommation énergétique locale	Objectif PCAET : -30 % d'ici 2035						

Orient	ation 8 – ANT	TICIPER LES CONSEQUENCES DU CHANGEMENT				
		CLIMATIQUE				
Enjeu	changement de forêts, sé doit se prép Les princip l'augmentati submersion mer. Les enjeux s - D'an antic - De p épiso - De p (éros - D'ad	néliorer notre connaissance de ses risques, afin de mieux les				
Objectifs stratégiques	> Antic	ciper le changement climatique				
Fiches- projets 2021-22 associées	Réali amén risque	truction et mise en œuvre d'une stratégie locale contre l'érosion sation de diagnostics de vulnérabilité et soutien aux agements de protections individuelles des logements contre les es littoraux orcement de la gestion de crise				
Partenaires		ines, Département, ADEME				
principaux	Université de	The state of the s				
principuux	TOTAL DESIGNATION OF THE STATE	et représentants du monde économique				
Résultats		t representants du monde économique				
atten		Objectifs de résultat (et indicateurs, si possible)				
Diminution de	es dégâts	Limitation des dégâts (matériels, humains) subis lors des				
subis lors des	évènements	prochains évènements climatiques.				
climatiques ex	trêmes	Efficacité de la gestion de crise locale				
Augmentation	Augmentation de la Limitation de l'impact des évènements climatiques extrêmes					
résilience de n		sur les productions agricoles (inondations, sécheresse)				
de production		Augmentation de l'autonomie en eau				
Protection du écosystèmes le		Limitation de l'érosion des côtes sur les secteurs à enjeux (zones d'habitations) Intégration des systèmes de protection dans les paysages et les				
		écosystèmes				

C	rientation 9 – ST	RUCTURER UN PROJET DE MOBILITÉ						
Enjeu	La majorité des fla l'année (75% des importants avec le différents flux, la déplacement sur la Ceci s'explique et faible et peu utilis exclusion des perprécaires), en frei La conséquence de serre est nette : le résidentiel (19%) Ainsi, les enjeux nos émissions de	lux de mobilité se font à l'intérieur de l'île tout au long de flux domicile-travail entre autres) et avec des flux le Bassin de Marennes liés à l'activité touristique. Pour ces voiture individuelle prédomine et reste le premier mode de 'île. In partie par une offre locale de transports en commun sée. Cette dépendance au véhicule individuel entraîne une sonnes ne pouvant y accéder (personnes âgées, jeunes ou nant l'accès aux services, aux lieux de vie ou de formation. de ce modèle de mobilité sur les émissions de gaz à effet de poste transports en représente 55%, loin devant le poste						
Objectifs	> Renforce	r les services de transports intercommunaux er une mobilité solidaire, facteur d'inclusion						
stratégiques	Développer la pratique du vélo au quotidien et réduire la place de la voiture							
Fiches- projets 2021-22 associées	 Elaborer et mettre en œuvre un Plan de Mobilité Simplifié Mettre en œuvre la compétence "Transport à la demande" et étudier la réorganisation du système Réalisation d'une piste cyclable inter-bourgs pour les trajets du quotidien : la Transoléronaise Poursuivre le déploiement du Plan Vélo III : 60km de nouvelles pistes 							
Partenaires		res en centres-bourgs						
principaux		Région, Département, ADEME						
atte	s généraux endus	Objectifs de résultat (et indicateurs, si possible)						
	individuelle	Augmentation des trajets quotidiens réalisés à vélo Augmentation de la fréquentation des transports en commun Réduction du nombre de voitures thermiques en circulation						
Réduction de	l'exclusion Fessionnelle liée	Renforcement et diversification des solutions de mobilité accessibles à tous Réduction des actifs en recherche d'emploi se déclarant 'sans solution de mobilité' auprès de Pôle Emploi						

Réduction des émissions de	
gaz à effet de serre liés aux	Cf. Objectifs Orientation n°7
transports	82

Evaluation du CRTE (voir article 8.2)

De premiers indicateurs ont été proposés pour chaque grande orientation. Toutefois, le dispositif d'évaluation sera affiné après la signature du contrat.

Article 5 - Le plan d'action

Le plan d'action est la traduction du projet de territoire qui se décline en actions de la collectivité et des acteurs territoriaux.

L'inscription formelle des actions dans le CRTE est validée par les instances de gouvernance en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'État, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées.

Le préfet peut saisir autant que de besoin la "Mission de coordination nationale des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique" pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.

Les actions prêtes sont inscrites chaque année dans une convention de financement annuelle qui détaille la participation des différents partenaires.

Article 5.1 - Définition des actions et validation

Les actions du CRTE sont décrites dans des fiches-projets et des fiches-actions, présentées en annexe du présent contrat.

Pour les exercices 2021 et 2022 et compte tenu de la mise en œuvre du plan de relance, des fiches actions détaillées sont établies. Elles comprennent notamment l'auto-évaluation relative à la transition écologique et le plan de financement avec l'ensemble des partenaires sollicités.

Pour les années 2023 à 2026, un tableau synthétique est présenté en annexe. En fonction de l'état d'avancement des projets, des fiches-projets sont rédigées.

Ainsi, des projets, de niveaux de maturité différents seront listés dans le contrat.

Ils feront l'objet d'un travail spécifique de maturation afin d'être proposés à l'intégration du contrat sous forme de fiches actions, lors du comité de pilotage au regard de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie dans le contrat. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les "fiches-actions " seront validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

Article 5.2 - Les actions de coopération interterritoriale

Action de coopération interterritoriale	Territoires partenaires					
Parc Naturel Régional : Participation aux études de préfiguration	CdA de Rochefort Océan, CdA de Royan Atlantique, CdC du Bassin de Marennes (voire CdA de La Rochelle)					
Réseau Agricole des Iles de l'Atlantique (RAIA)						
Elaboration du Schéma de Cohérence Territoriale	CdC du Bassin de Marennes					
Conseil en Energie Partagé	CdC du Bassin de Marennes					
Stratégie de Développement Culturel	CdC du Bassin de Marennes					
Demande de labellisation ERIP (Espace Régional d'Information de Proximité)	Bassin de Marennes : COBEMO Rochefort Océan : Mission Locale de Rochefort-Marennes-Oléron					
Contrat de Redynamisation Territoriale : CdA de Rochefort Océan, CdA de Rochef						

Article 6 - Engagements des partenaires

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

Article 6.1 -l'EPCI signataire

En signant ce contrat de transition écologique, le territoire assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Le territoire signataire s'engage à désigner dans ses services un responsable du pilotage du CRTE, responsable d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation.

Il pourra être assisté d'un animateur chargé de faciliter l'émergence de projets et d'accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes...).

Le territoire s'engage également à associer au plus près les signataires du contrat et les partenaires à toutes les étapes de la vie du contrat, depuis sa conception jusqu'à la fin de sa mise en œuvre. Parmi ceux-ci, le CRTE se déployant à l'échelle du territoire de l'EPCI, une place particulière doit être légitimement réservée aux communes dans ce travail de collaboration et d'association.

Le territoire, en lien avec les signataires, s'engage à animer le travail en associant étroitement

les autres partenaires du contrat au fil de leur intervention dans la démarche (collectivités, entreprises, État, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire.

Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CRTE est organisé localement au moment jugé opportun par la collectivité signataire, en accord avec l'État. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du CRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Le territoire signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

Le territoire signataire s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage.

Article 6.2 L'État, les établissements et opérateurs publics

Dans le cadre du plan de relance, les financements de l'État interviendront principalement sur les projets relevant des priorités suivantes :

- Transition écologique : rénovation énergétique, infrastructures de transport et mobilités douces, décarbonation de l'industrie, transition agricole, préservation de la ressource en eau, réduction des déchets, énergies renouvelables
- Compétitivité : relocalisation, modernisation et soutien aux filières stratégiques ; rénovation du patrimoine
- Cohésion sociale et territoriale : soutien aux citoyens les plus touchés par la crise en particulier les jeunes et les plus démunis pour l'accès à l'emploi et à la formation, résilience sanitaire, plan pauvreté, inclusion numérique et accès aux services publics.

Le CRTE, en tant qu'outil transversal de coordination des dispositifs des partenaires, permet de rendre visibles et lisibles les différentes sources de financement possibles et d'en faciliter l'accès aux collectivités et aux acteurs socio-économiques du territoire pour la réalisation de leurs projets.

Au niveau local, les crédits mobilisables pour les opérations des CRTE sont ceux de la DSIL relance, la DSIL de droit commun, de la DETR, du FNADT, des ministères concernés par les contrats ou les axes thématiques intégrés dans le CRTE, des opérateurs partenaires notamment dans le cadre du comité régional des financeurs, des collectivités partenaires, des fonds européens.

A ce titre, la DSIL est renforcée en 2021, avec un sur abondement de 6,3 millions d'euros pour la rénovation énergétique des bâtiments, et de 4,5 millions d'euros pour la DSIL "exceptionnelle".

Les financements indiqués dans les fiches sont prévisionnels et inscrits à titre indicatif exclusivement. Il est rappelé que tout financement de l'État évoqué au sein du CRTE doit être confirmé dans le cadre de la procédure d'instruction et de validation qui lui est propre.

Les montants de demande de subvention sont mentionnés, sous réserve : de la disponibilité des crédits, du déroulement des procédures réglementaires, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt des dossiers, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré.

Les décisions feront l'objet de conventions spécifiques établies entre l'État et le porteur de projet.

Par ailleurs, conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'État s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier:

- <u>L'ADEME</u> peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du CRTE;
- La Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés;
- <u>Le Cerema</u> peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex : réseaux), des indicateurs et d'évaluation.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour

la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), ...

Enfin, l'État s'engage à désigner au sein de ses services un référent chargé d'assurer le suivi de la démarche, et mobilisera l'ensemble des services et des opérateurs, notamment pour soutenir les capacités en ingénierie des collectivités locales.

Article 6.3 - Engagements des autres acteurs institutionnels

D'autres partenaires institutionnels pourront être signataires du CRTE, par avenant, afin de formaliser leurs engagements techniques, moraux et financiers aux projets inscrits dans la maquette financière et dans les orientations du CRTE.

Toutefois, la maquette financière des projets du CRTE fait déjà apparaître un certain nombre de soutiens financiers des partenaires institutionnels (Département, Région...) à titre indicatif ou prévisionnel, dans leurs cadres d'intervention réguliers ou exceptionnels.

Article 6.4 - Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques

Le CRTE contribue à renforcer la cohésion territoriale et l'appartenance nécessaires à la dynamique de transformation du territoire en mobilisant, écoutant, faisant participer les habitants et les acteurs socio-économiques à la décision du cap collectif.

La dynamique d'animation du projet vise une communication et une sensibilisation en continu pour permettre aux acteurs et partenaires de s'associer aux actions de transformation ; une attention particulière sera portée à la facilitation de la mobilisation citoyenne en faveur du projet collectif. Concrètement, la mobilisation des citoyens peut prendre deux types de formes : la participation des publics à l'élaboration de la décision publique d'une part, et les initiatives citoyennes prises et mises en œuvre par les citoyens eux-mêmes d'autre part.

Les entreprises, de par leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique du territoire ; leur collaboration peut permettre d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.

Article 6.7 - Maquette financière

La maquette financière récapitule les engagements prévisionnels des signataires du contrat sur la période contractuelle, en précisant les montants :

- Des crédits du plan France relance ;
- Des crédits contractualisés (nouveaux engagements);
- Des crédits valorisés (rappels des engagements antérieurs et des dispositifs articulés non intégrés);

- Des actions financées par des conventions ad 'hoc avant la signature du CRTE;
- L'engagement d'un comité des financeurs donnant sa validation des actions.

Les différents financeurs instruiront dans les meilleurs délais les demandes de participation, selon leurs modalités internes de validation pour les actions entrant dans leur champ de compétence.

Article 7 - Gouvernance du CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Article 7.1 - Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet du département, ou son représentant, et par le Président du territoire ou son représentant. Il est chargé d'assurer la mise en œuvre et le suivi collégial du CRTE. Le secrétariat du comité est assuré par la collectivité.

Il est composé de représentants de :

- L'exécutif et des services de la collectivité
- Services de l'État
- Conseil Départemental
- Région Nouvelle-Aquitaine
- ADEME
- Caisse des Dépôts Banque des Territoires
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- Chambre de Commerce et d'Industrie
- Représentants des acteurs locaux agissant en faveur de la transition écologique

Il siégera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations stratégiques;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

Le comité de pilotage est également un lieu de concertation et d'échanges entre les parties prenantes du CRTE.

Il pourra s'adjoindre toute personne qualifiée en tant que de besoin.

Article 7.2 - Le comité technique

Le comité technique est composé des représentants de la Communauté de Communes, des services de la Préfecture et de la Sous-Préfecture de Rochefort et de la DDTM de la Charente-Maritime.

Le comité technique est chargé du suivi du suivi du CRTE. A ce titre, il pourra proposer des actions dans le cadre des orientations stratégiques définies par le comité de pilotage (modifications d'action : inclusion, adaptation, abandon...).

Il assure également le suivi financier du CRTE.

Enfin, il rendra compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Ce suivi technique est assuré par les services des collectivités en étroite collaboration avec les services de l'État.

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

Article 7.3 - L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets Le CRTE s'inscrit dans un contexte marqué par :

- La mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage et de suivi de la relance ;
- Le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale qui suivent l'installation de l'agence nationale de cohésion des territoires.

Dans ce contexte, il appartient au préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets et actions portées par le CRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale.

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance

Article 8 - Suivi et évaluation du CRTE

Article 8.1 - Tableau de bord

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...).

Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'État, membres du comité technique.

Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes-rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

Article 8.2 - Indicateurs et résultats attendus

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués.

L'évaluation sera menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, au regard des objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC).

Si la liste d'actions arrêtée à la date de signature est complétée au cours de l'exécution du contrat par de nouvelles actions, ces dernières seront prises en compte dans l'évaluation finale du CRTE.

Les indicateurs d'évaluation seront travaillés et construits précisément lors de la première année du CRTE.

444	Orientation	n°1	: 4	Aménager	un	territoire	éq	uilibré	et	de d	qualité
-----	-------------	-----	-----	----------	----	------------	----	---------	----	------	---------

Libellé indicateur	Source et année référence	Valeur initiale	Valeur cible

Orientation n°2 : Protéger notre écrin naturel

Libellé indicateur	Source et année référence	Valeur initiale	Valeur cible

Orientation n°3 : Préserver nos ressources naturelles

Libellé indicateur	Source et année référence	Valeur initiale	Valeur cible

♦ Orientation n°4 : Favoriser une économie durable

Libellé indicateur	Source et année référence	Valeur initiale	Valeur cible

000	Orientation	n°5:	Maintenir	les	jeunes	et	les	actifs	sur	le	territoire
-----	-------------	------	-----------	-----	--------	----	-----	--------	-----	----	------------

le Valeur cible

Orientation n°6 : Agir pour la qualité de vie des habitants

Source et année référence	Valeur initiale	Valeur cible
		Valour initialo

❖ Orientation n°7: Devenir Territoire à Energie Positive pour lutter contre le changement climatique

Libellé indicateur	Source et année référence	Valeur initiale	Valeur cible

Orientation n°8 : Anticiper les conséquences du changement climatique

Libellé indicateur	Source et année référence	Valeur initiale	Valeur cible

Orientation n°9 : Structurer un projet de mobilité

Libellé indicateur	Source et année référence	Valeur initiale	Valeur cible

Article 9 - Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de six ans.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

Article 10 - Evolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE est évolutif.

Le CRTE sera modifié par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires après avis du comité de pilotage pour les articles suivants :

- Article 3 " Le projet de territoire "
- Article 4 " Les orientations stratégiques "
- Article 6 " Engagement des partenaires "
- Article 7 " Gouvernance du CRTE.

Toutes les autres modifications seront soumises au comité technique pour validation qui en informera le comité de pilotage.

Article 11 - Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

Signature

	A Saint-Pierre d'Oléron,
Le	

Nicolas BASSELIER	Michel PARENT
Préfet de la Charente-Maritime	Président de la Communauté de Communes de l'île d'Oléron
Wil CC-	ÎLE DOLERON
	DE COMMUNES

Sommaire des annexes

- Annexe 1 DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE
- Annexe 2 PROGRAMME D'ACTION OLERON 2035
- Annexe 3 FICHES PROJETS 2021/2022
- Annexe 4 MAQUETTE FINANCIERE DES PROJETS 2021/2022
- Annexe 5 TABLEAU PREVISIONNEL DES PROJETS 2023/2026 PRÉ-IDENTIFIÉS









Contrat de Relance et de Transition Ecologique Diagnostic 2021-2026

Communauté de communes de l'île d'Oléron

Table des matières

Preambule	3
Données générales sur la communauté de communes de l'île d'Oléron	4
Territoire	4
Démographie	4
Aménagement du territoire et centres-bourgs	5
Economie et emploi	7
Logement	8
Mobilité	8
Accès aux services et aux soins	10
Situation sociale	10
Synthèse AFOM : contexte démographique et socio-économique	12
Eléments de diagnostic spécifique concernant la transition écologique	13
Milieux naturels et biodiversité	13
Introduction et généralités	13
Espaces littoraux	13
Marais et autres milieux humides	14
Forêts et prairies	14
Milieux agricoles	14
Milieux urbains	15
Vulnérabilité au changement climatique	15
Le climat oléronais actuel	16
Prévisions d'évolution du climat	16
Diagnostic de vulnérabilité de l'île d'Oléron	19
Emissions de gaz à effet de serre et bilan énergétique de l'île	22
Puits de gaz à effet de serre du territoire	24
Consommations et productions d'énergie du territoire	24
Qualité de l'air	25
Ressource en eau	26
Gestion des déchets	27
Synthèse AFOM: transition écologique	29

Préambule

La Communauté de communes de l'île d'Oléron (CCIO) s'est engagée tôt dans une démarche de transition écologique avec la mise en place de deux Agendas 21 de 2008 à 2020. Sous l'impulsion des élus de la nouvelle mandature, la collectivité a défini sa feuille de route de mandat « Oléron 2035 ». Cette feuille de route a été validée par les élus de la CdC le 25 mars 2021 au terme de plusieurs séminaires de co-construction, alimentés par les contributions de chaque service dans une démarche transversale. Cette feuille de route rassemble l'ensemble des actions de court, moyen et long terme projetées par la CdC sur l'ensemble des compétences qui lui sont propres. Elle se caractérise par sa volonté d'inscrire la transition écologique, un aménagement harmonieux de l'île, une attention portée à tous les habitants et l'attractivité économique comme objectifs prioritaires du mandat.

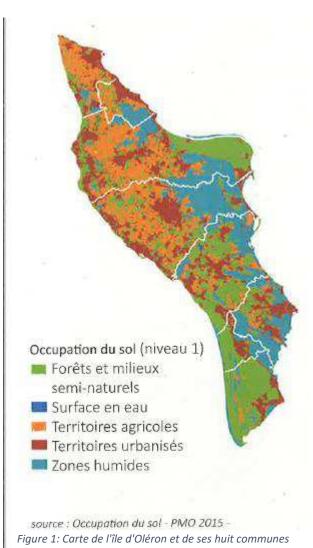
Le 3 septembre 2020 le Gouvernement a présenté le plan « France Relance » pour la refondation économique, sociale et écologique du pays après la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19. Ce plan est doté de 100 milliards d'euros et se décline en différents accords et contrats conclus avec les collectivités locales qui visent des opérations qui seront engagées en 2021 et 2022, et notamment les contrats de relance et de transition écologique conclus entre l'État et les EPCI (CRTE). Ces derniers permettront d'identifier l'ensemble des actions susceptibles de contribuer aux ambitions du projet de territoire et aux politiques de transition écologique portées par l'État et ses opérateurs. Le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire. Ce projet de territoire construit pour les six années à venir est axé sur l'élaboration d'un système de développement résilient au service de la population. Il porte une double approche transversale de transition écologique et de cohésion des territoires. L'ensemble des acteurs de la société civile contribue à sa mise en œuvre.

La CdC souhaite s'engager dans une contractualisation CRTE avec l'Etat dans le cadre de sa feuille de route « Oléron 2035 ». Ce programme d'actions, qui s'appuie sur une stratégie de mise en œuvre, est basé sur un diagnostic préalable de la situation de l'île d'Oléron en 2021. Le présent document présente ce diagnostic. Il est notamment la synthèse des diagnostics élaborés ou en cours d'élaboration dans les documents-cadres suivants (liste non-exhaustive) :

- Plan Local de l'Habitat de l'Île d'Oléron
- Convention Territoriale Globale entre la CAF et la CCIO
- Plan Global de Déplacement de l'Ile d'Oléron
- Diagnostic de vulnérabilité du Plan Climat Air Energie Territorial de l'Île d'Oléron
- Etat Initial de l'Environnement du SCOT du Pays Marennes-Oléron.

Données générales sur la communauté de communes de l'île d'Oléron

Territoire



L'Île d'Oléron est la plus grande île de France métropolitaine après La Corse. Située en Charente-Maritime, dans la région Nouvelle-Aquitaine, sa superficie avoisine les 174 km².

La Communauté de communes regroupe les 8 communes de l'île (Dolus d'Oléron, La Brée-les-Bains, Le Château d'Oléron, Le Grand Village-Plage, Saint-Denis d'Oléron, Saint Georges d'Oléron, Saint-Pierre d'Oléron, Saint-Trojan Les Bains) pour une population estimée à 22 203 résidents permanents. La population de l'île est multipliée par 8 en saison estivale.

Depuis 1966, l'Île a perdu en partie son insularité depuis qu'elle est reliée au continent par un pont. Dans les années 1970 et surtout 1980 – 1990, l'île voit sa population croître et connaître un important essor touristique.

Les activités traditionnelles de l'Île d'Oléron sont la pêche, l'aquaculture et l'agriculture. En parallèle, on a assisté ces dernières décennies à un fort développement du tourisme et de l'économie résidentielle.

Démographie

En 2017, l'Île d'Oléron compte 22 203 habitants à l'année. Les communes les plus peuplées sont les communes centrales, notamment Saint-Pierre, centre administratif et économique, qui compte 6 762 habitants. Les communes du nord et du sud, quant à elles, sont les moins étendues et les moins peuplées. Ce sont également celles qui comportent le plus grand nombre de résidences secondaires et les populations les plus âgées.

Entre 2013 et 2017, la population oléronaise a augmenté de 0.77%. Cet accroissement résulte uniquement de l'attractivité résidentielle. La population de l'Île d'Oléron est plus âgée que celle du département : en 2019, les plus de 60 ans représentent 42% de la population contre 30,6% dans le département, et cette tendance au vieillissement se poursuit aujourd'hui.

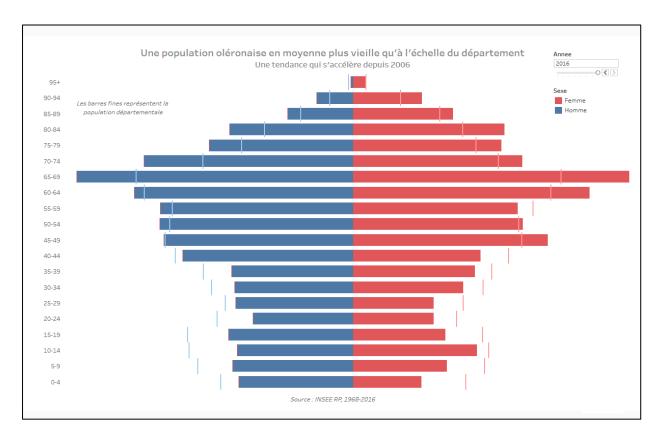


Figure 2: Pyramide des âges de l'ïle d'Oléron en 2017

En 2016, environ 75 % des ménages sont composés d'une ou deux personnes. En 5 ans, leur part a augmenté 7,3%, soit près de 600 « petits ménages » supplémentaires. Cette tendance est en partie liée au vieillissement de la population et au desserrement des ménages (la part des « célibataires » a augmenté de 12 % entre 2009 et 2016).

Aménagement du territoire et centres-bourgs

L'ouverture du pont reliant l'île d'Oléron au continent en 1966 a induit une forte urbanisation de l'île du fait de l'installation de nouvelles populations attirées par la clémence météorologique et l'originalité des paysages. Un linéaire d'urbanisation s'est dessiné le long de la façade sud de l'île dès les années 1970, avant de remonter vers le nord en s'appuyant sur les noyaux villageois préexistants. L'absence de documents d'urbanisme à cette période a favorisé une artificialisation importante de la Dorsale et de la côte Ouest. Le diagnostic pour l'attractivité des centres-bourgs de l'île d'Oléron réalisé en 2018 met en avant l'importance de l'urbanisation hors des centralités.

Ce diagnostic définit 12 centralités sur l'île :

- 2 centralités majeures (Saint-Pierre et le Château), avec une offre commerciale diversifiée et des équipements structurants
- ➢ 3 centralités secondaires (Dolus, Saint-Denis et Saint-Trojan), avec une offre de proximité répondant aux besoins de base des habitants
- > 3 centralités touristiques (La Cotinière, Boyardville et Domino) avec une saisonnalité marquée

→ 4 centralités de proximité (Saint-Georges, Chéray, la Brée-les-Bains et Grand Village-Plage), chacune avec des caractéristiques propres.

D'un point de vue commercial, ces centralités comprennent moins de la moitié des commerces et services de moins de 300 m² de l'île, alors que la tendance nationale se situe plutôt à 60%. Les centres-bourgs connaissent néanmoins un taux de vacance commerciale légèrement inférieur à la moyenne nationale. Ils sont également bien dotés en marchés et en halles pour accueillir des marchés permanents. En revanche, le linéaire commercial en centrebourg est peu attractif. De plus, seule la moitié de la population vit dans une centralité avec un tissu commercial de première nécessité complet, contre 70 à 80% habituellement observé.

De même, seuls 38% des professionnels de santé sont présents dans les centralités, certaines centralités n'en comptent aucun. D'importantes structures médico-sociales sont présentes sur l'île (5 EHPAD, un hôpital), mais toutes hors des centralités.

Les centralités oléronaises ont plusieurs atouts qui les rendent attractives. Les espaces publics sont souvent nombreux et de qualité, même si certains sont vieillissants. Le patrimoine bâti de plusieurs bourgs est bien préservé et témoigne d'une richesse architecturale. Une signalisation adaptée a permis d'améliorer la lisibilité des centres-bourgs et entrées de ville.

L'aménagement de l'île d'Oléron est donc caractérisé par la périphérisation des activités. La Dorsale et les zones commerciales de Saint-Pierre et Dolus rassemblent une partie importante de l'offre commerciale et de services. Le grand nombre d'enseignes, de panneaux publicitaires, de totems, rend ces espaces peu qualitatifs et peu attractifs. L'importance de l'offre commerciale et de service hors des centralités se caractérise aussi par une densité importante de grandes et moyennes surfaces (32 sur l'île), notamment pour l'offre alimentaire, culturelle ou d'équipement de la maison. Cette offre largement surdimensionnée pour la population hivernale est néanmoins proche de la saturation en été. Il faut préciser que l'étalement urbain n'est pas uniquement dû aux zones commerciales, mais aussi beaucoup à l'extension de zones résidentielles, notamment le long de la côte Ouest.

Enfin, la prolifération des parcelles à camper est emblématique de l'aménagement oléronais de la deuxième moitié du vingtième siècle. Ces zones mises à la disposition des campeurs ressemblent de plus en plus à des zones urbaines, constituées d'allées de mobil-homes et d'équipements importants. Les campings et parcelles à camper représentent 14% des surfaces urbanisées du territoire. Ces parcelles morcellent le paysage et sont souvent peu qualitatives. Depuis quelques années, les services de l'état cherchent à faire diminuer le nombre de parcelles à camper. Les communes jouent un rôle de conciliation entre les propriétaires de parcelles et les services de l'état afin de faire appliquer les décisions réglementaires en tenant compte des situations des familles.

L'aménagement de l'île d'Oléron s'est donc caractérisé par un étalement urbain anarchique pendant plusieurs décennies. Cet étalement loin des centres économiques et très éclaté sur le territoire ne facilite pas les déplacements, ni la mise en place de réseaux.

Economie et emploi

L'économie du territoire est largement façonnée par le littoral. Tourisme, artisanat, ostréiculture et pêche sont, en termes de chiffre d'affaires et de salariés, les activités les plus importantes du territoire. Celui-ci est marqué par un réseau dynamique de TPE-PME (Très Petite Entreprise et Petite et Moyenne Entreprise). En effet, 72% des entreprises de l'île d'Oléron n'emploient pas de salariés, 25% ont entre 1 et 9 salariés et seulement 3% ont plus de 10 salariés. L'île d'Oléron compte 3530 établissements, dont 61% dans le secteur tertiaire et de l'hôtellerie-restauration.

Avec près de 150 exploitations, l'agriculture est également un secteur important de l'économie oléronaise, et qui façonne une grande partie de son paysage. Les activités principales sur l'île d'Oléron sont la viticulture, le maraîchage et l'élevage de bovins.

Pour le tourisme comme pour l'aquaculture, l'activité est principalement saisonnière, entraînant d'importantes variations d'emplois au cours de l'année. En prenant en compte les conditions d'emploi, on constate la prédominance d'emplois précaires (saisonniers) et faiblement qualifiés. Le taux de chômage sur l'île d'Oléron est plus élevé que dans le reste du département (16.2% en 2017 contre 12.6% en Charente-Maritime et 10.9% en France).

La structure de la population par CSP laisse clairement apparaître le poids des retraités dans la population oléronaise : 44% contre 35% à l'échelle départementale.

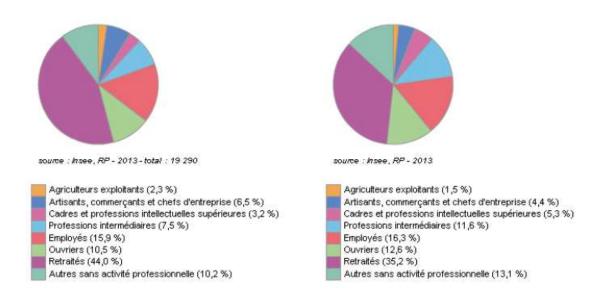


Figure 3: Structure de la population oléronaise par CSP en 2013

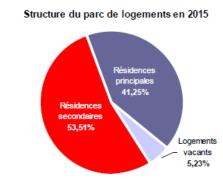
Les ménages Oléronais disposent de ressources légèrement inférieures à la moyenne départementale : 1 776 € par mois contre 1 862 € pour la Charente-Maritime. Une analyse plus fine permet en outre de constater que le niveau de retraite moyen (1 873 € / mois) est supérieur aux revenus du travail (1 678 € / mois), alors qu'en règle générale, c'est la situation inverse qui est observée sur la majorité des autres territoires du département.

A noter que les résidents oléronais travaillent très majoritairement sur l'île (89%). De même, 85% des emplois sur l'île d'Oléron sont occupés par des habitants de l'île. L'île d'Oléron forme donc à la fois un bassin de vie et un bassin d'emploi.

Logement

On compte 30 709 logements sur Oléron en 2016. Le parc de logements de l'île d'Oléron est caractérisé par un fort taux de résidences secondaires (cf figure 4) et est avant tout un parc de maisons individuelles (87,5% de logements individuels sur l'île d'Oléron contre 76,80% à l'échelle départementale).

- 11 824 Résidences Principales soit 41.25% du parc de logements (10 871 selon l'INSEE 2013)
- 15 338 Résidences Secondaires soit 53.51% du parc de logements (19 325 selon l'INSEE 2013 contre 13 728 en 1999 et 21 375 en 2008)
- 1 500 Logements Vacants soit 5.23% du parc de logements (1 293 selon l'INSEE 2013)



Sources: FILOCOM 2015

Figure 4: Structure du parc de logements de l'île d'Oléron en 2015

Le parc de logements est relativement récent, et notamment le parc de résidences secondaires. Il date à 83% de l'après-guerre et plus particulièrement de la période 1970-2005 (67%). 33% de ce parc a été construit avant 1970, c'est-à-dire avant la première réglementation thermique, soit un peu plus de 3400 résidences principales et 5800 résidences secondaires. 17% des résidences principales ont été construites avant 1945, soit 1 774 logements.

La pression immobilière est relativement importante sur l'île d'Oléron, ce qui pose des difficultés pour se loger sur l'île. La disponibilité des locations à l'année en particulier est limitée au profit de locations saisonnières. Ce déficit de logements se traduit par des loyers élevés et des difficultés d'accès au logement pour les personnes en situation de précarité. Cela se traduit aussi par la présence d'habitat indigne, indécent ou léger à l'année (mobilhomes).

Les résidences principales sont occupées à 71% par des propriétaires. Ce chiffre important peut sembler une anomalie en comparaison du niveau de vie moyen des oléronais. Il s'explique entre autres par la conservation des biens obtenus par des successions par les habitants de l'île.

Mobilité

La mobilité des oléronais a un caractère atypique du fait de la situation insulaire. Ainsi, la distance moyenne domicile-travail des oléronais est de 4 km, contre 8 km en Charente-Maritime. La présence de la plupart des services et des emplois sur l'île et l'enclavement ilien

explique l'importance des flux internes à l'île (75% des flux domicile-travail), voire interne aux communes (60%).

Les axes routiers de l'île d'Oléron sont structurés autour des pôles définis ci-dessus (cf. Centres-bourgs). Le pont qui relie le continent à l'île d'Oléron est également un élément structurant de la mobilité de l'île. S'il facilite la mobilité des oléronais et la venue des touristes, il est également une barrière mentale et culturelle avant d'être une frontière géographique.

Concernant les déplacements domicile-travail, la voiture individuelle prédomine pour ce type de déplacements (82% des 8700 flux quotidiens recensés), suivie par la marche (5%), le vélo (3%), le deux-roues motorisé (2%) et les transports en commun (moins de 0.9%). Si ces trajets pendulaires sont les mieux documentés, il est important de rappeler qu'ils ne représentent pas la majorité des déplacements : les déplacements dus au travail et aux emplettes représentent environ 50% des déplacements à moins de 80 km de chez soi (ENTD 2008)).

Le véhicule individuel est donc le premier moyen de déplacement sur l'île. 90% des ménages oléronais disposent d'au moins un véhicule, contre 87% en Charente-Maritime. Cette prééminence de la voiture individuelle a des conséquences nombreuses : problématiques de congestion, en particulier en été quand la population est multipliée par 8 ; des dangers dus à la vitesse excessive sur certains tronçons, notamment le long de la RD734 et le long des parcours côtiers en saison. Enfin, cette configuration limite la mobilité de celles et ceux qui n'ont pas les moyens physiques ou financiers de conduire. Il faut remarquer que 10% des ménages oléronais ne possèdent pas de véhicules. En cause, le niveau de vie des foyers concernés (la moitié des bénéficiaires du RSA n'ont pas le permis), des incapacités physiques ou des retraits de permis. Cette population est plus à même de se retrouver isolée ou privée d'accès à un certain nombre de services.

Plusieurs solutions alternatives à la voiture individuelle existent sur l'île. Trois lignes de transport régional relient les communes de Saint-Pierre d'Oléron, Dolus d'Oléron et le Château d'Oléron entre elles et au continent. Une dessert la Rochelle, une Rochefort, et une Surgères (TGV vers Paris). Cela permet 8 allers-retours un jour normal sur l'île entre ces communes. Deux services de transport à la demande (TAD) co-existent, l'un proposé par la Région Nouvelle-Aquitaine, l'autre par certaines communes de l'île. Ces services de TAD sont aujourd'hui mal connus et peu utilisés. En haute saison, cinq lignes de bus sont mises gratuitement à la disposition des habitants et des touristes et desservent l'ensemble de l'île. Ces lignes sont gérées par la CCIO via une délégation de compétence régionale. A noter également que la CCIO exploite une liaison maritime entre Boyardville et la Rochelle, en vertu de sa compétence touristique (330 allers-retours par an).



Figure 5: Réseau de navettes estivales

Le vélo est également sur Oléron une alternative à la voiture individuelle. L'île d'Oléron connaît une fréquentation cycliste importante et en hausse, même si celle-ci est due pour une part non-négligeable aux trajets d'agrément. Le réseau de piste cyclable de l'île est dense (150 km) et bien aménagé. Sous l'action de la CCIO, il continue à se densifier. La plupart des distances domicile-travail de l'île peuvent se prêter à un report modal vers le vélo, d'autant plus depuis la démocratisation des VAE. Les possibilités de report modal des déplacements domicile-travail vers le vélo sont importantes.

Enfin, des pratiques de covoiturage courte distance existent également, sans que la CCIO ne les organise particulièrement ni ne les compte. Une plateforme de covoiturage a été lancée en 2014 par le département de Charente-Maritime, alors que la CCIO implantait des points d'arrêts pour l'autostop sécurisé. La plateforme n'existe plus mais il existe en revanche une page Facebook dédiée au covoiturage sur l'île.

Accès aux services et aux soins

L'importance des résidences secondaires et du tourisme sur l'île entraîne des infrastructures surdimensionnées pour la population hivernale. En conséquence, l'accès aux services indispensables au quotidien (boulangerie, poste, école, pharmacie) et à ceux attrayant pour la population (boucherie, bibliothèque, tabac, marché) est bon sur les huit communes de l'île d'Oléron, en comparaison notamment de l'Est du département. C'est également vrai pour un certain nombre de services publics proposés par les communes de l'île ou la communauté de communes (crèches, écoles).

L'accès à la santé est encore satisfaisant, mais se dégrade. Le vieillissement de la population engendre des besoins importants en la matière ; les plus de 65 ans représentant en effet plus du quart des assurés. L'île se caractérise par une faible densité de médecins généralistes. 80% d'entre eux ont plus de 50 ans, ce qui pose la question de leur renouvellement dans les années à venir. Le territoire, au même titre que les autres territoires ruraux, ne semblent pour l'heure pas très attractif pour l'implantation de nouveaux médecins.

Situation sociale

La situation de l'emploi des oléronais se caractérise par une certaine précarité économique des actifs (on rappelle la part importante de retraités sur le territoire). 77% des projets d'embauche sur l'île sont saisonniers, ce qui est lié aux activités principales de l'île : tourisme, hôtellerie, ostréiculture, viticulture. Cette précarité relative est également traduite par un taux de chômage bien plus élevé que la moyenne nationale (cf. Economie ci-dessus). Cette instabilité des situations professionnelles, accentuée par un niveau de formation des travailleurs plus faible qu'ailleurs, entraine un accès compliqué aux services, aux modes de garde des enfants, ou encore aux crédits. Trois difficultés rencontrées par la population se cumulent : difficulté d'accès à l'emploi stable, à la mobilité et au logement.

Dans le même temps, le choix de métiers plus précaires et moins qualifié par une partie de la population traduit aussi une volonté de rester sur l'île et dénote l'attachement fort des habitants à leur île, témoin d'un lien social étroit. Le réseau associatif est actif sur Oléron et la

solidarité locale importante. Comme partout, ce lien social n'empêche pas un certain isolement d'une partie des personnes âgées.

Le non-recours aux droits est important sur l'île d'Oléron, à cause d'une méconnaissance de ces droits, l'éloignement géographique des services publics et de la fracture numérique. Selon le Plan Inclusion Numérique du Département, 20% des Charentais-Maritimes seraient en situation d'illectronisme. Nos observations locales montrent que la fracture numérique touche les personnes âgées, les jeunes et les personnes précaires.

Concernant la jeunesse, on constate une baisse de la pyramide des âges sur les 20-30 ans du fait de l'importance des résidences secondaires et d'une part importante des 20-30 ans à quitter l'île. A partir de 30 ans, l'île d'Oléron redevient attractive pour les familles.

La jeunesse oléronaise est partagée entre ceux qui souhaitent rester sur le territoire et adaptent leur parcours en conséquence et ceux qui souhaitent quitter le territoire pour aller faire des études. Concernant la première catégorie, cette volonté de rester a pour conséquences un niveau moyen de formation faible dû à l'éloignement des structures de formations, une envie d'entrer rapidement sur le marché du travail pour des questions de précarité et d'accès facilité aux métiers peu qualifiés et notamment saisonniers, et une volonté d'accéder plus facilement à des revenus. La jeunesse oléronaise peine également à acquérir son autonomie face à un marché du logement à l'année très tendu.

On observe plusieurs problématiques préoccupantes sur les populations de 15 à 24 ans. Le taux de décrochage scolaire est élevé sur l'île d'Oléron : 15% des jeunes oléronais quittent le système scolaire sans aucun diplôme, contre 11% à l'échelle du département. Les problématiques de santé mentale et d'addictions sont également plus prononcées sur l'île que dans le département ou au niveau national.

Synthèse AFOM : contexte démographique et socio-économique

ATOUTS	FAIBLESSES	MENACES	OPPORTUNITES			
Démographie						
Croissance (solde migratoire)	Croissance en baisse et desserrement des ménages	Vieillissement de la population	Attraction de nouvelles populations grâce au télétravail			
	Aménagement du ter	ritoire et centres-bourgs				
Centres-bourgs vivants et qualitatifs	Périphérisation des activités et des logements	Difficulté à proposer des services à tous	Capacité d'accueil importante			
	Economie et emploi					
Réseau dynamique de TPE-PME et seniors avec un bon niveau de vie, tourisme	Saisonnalité de la vie économique, faible niveau de vie	Déséquilibre croissant de niveau de vie entre retraités et actifs	Développement des services à la personne			
Logement						
Parc essentiellement de propriétaires occupants, relativement récent et répondant aux besoins des familles	Marché tendu et manque important de petits logements	Dégradation du parc ancien, départ de jeunes ne trouvant pas de logements	Territoire attractif auprès des jeunes et des seniors à fort pouvoir d'achat			
	Mc	obilité				
Un service de transport collectif estival étoffé, un maillage cycliste dense	Peu de transports collectifs à l'année	Augmentation de la part des déplacements en véhicule individuel	Une offre de transport alternatifs développée mais peu visible			
Accès aux services et aux soins						
Une offre commerciale variée	Des services et équipements concentrés sur Saint-Pierre d'Oléron	Vieillissement de la population et du personnel médical, éloignement des services publics				
Situation sociale						
Lien social et solidarité importante	Précarité des emplois, Taux de chômage important, fracture numérique	Départ de jeunes, faute de situation stable	Fort attachement de la population locale au territoire			

Eléments de diagnostic spécifique concernant la transition écologique

Milieux naturels et biodiversité

Introduction et généralités

L'île d'Oléron est située dans le parc naturel marin « Estuaire de la Gironde et Mer des Pertuis ». Elle est couverte par trois sites soumis à la directive européenne Natura 2000. Du point de vue de la biodiversité et des habitats naturels, l'île d'Oléron offre de nombreux types d'habitats sur des surfaces relativement vastes constituant des refuges et éléments de continuité écologique (trame verte et bleue). Ces habitats sont répartis sur le territoire, en mosaïque, ce qui favorise les transitions entre les différents milieux. Cet écosystème a été profondément modifié par l'artificialisation accélérée après l'édification du pont en 1966. Même s'il a su jusqu'à aujourd'hui conserver son authenticité, le réchauffement climatique marque une nouvelle menace.

Espaces littoraux

L'île d'Oléron dispose de deux façades maritimes théâtres d'un écosystème complexe. La diversité des fonds marins locaux permettent une mosaïque d'habitats marins et sous-marins exceptionnels. Cette richesse s'incarne dans la diversité des espèces sous-marines (algues, poissons, mammifères marins) mais aussi d'oiseaux comme le fou de Bassan.

Une succession d'estrans sableux et rocheux sur la façade atlantique sont à la base d'un écosystème concentrant crustacés et poisson. Sur l'autre façade, la baie de Marennes-Oléron est un espace étroit de courants forts et de bas-fonds. L'importance des échanges de sédiments apportent à ce milieu une richesse nutritive en faisant une zone favorable au développement du plus important bassin ostréicole d'Europe.

Le marnage local assez fort découvre chaque jour environ 10 000 hectares d'estran, qui abritent une faune et un flore marine spécifique, notamment dans les estrans rocheux (algue bleue, doris cantabrique). La pêche à pied, en particulier récréative, y est une activité importante. Un travail de pédagogie de long terme, mené depuis quinze ans par le CPIE Marennes-Oléron pour prêter attention à la ressource, porte ses fruits notamment concernant la vulgarisation des bonnes pratiques.

Enfin, les espaces littoraux oléronais sont marqués par une grande diversité de plages et par de puissants massifs dunaires. La formation de ces massifs se poursuit au gré des dynamiques érosives les faisant croître ou reculer. Ces formations sont issues d'une dynamique naturelle, à l'exception du massif de Saint-Trojan ayant été conforté par d'importants travaux réalisés entre 1819 et 1961. Grâce à des travaux de construction de palissades et à la plantation de pins maritimes, les cordons dunaires se sont avancés jusqu'à 1.5 km vers la mer. À l'arrêt de ces travaux dans les années 1970, une dynamique inverse d'érosion a débuté et se poursuit encore activement. Les plages accueillent une riche biodiversité notamment au niveau de la laisse de mer, un habitat linéaire très variable dans sa composition au fil des marées.

Marais et autres milieux humides

Du Douhet à Saint-Trojan, les marais d'Oléron occupent 20% de la surface de l'île. Créés au fil des siècles pour la culture du sel, leur vocation a évolué vers l'ostréiculture pour certains, l'élevage, les activités de loisirs ou la déprise. Leur rôle est multiple dans l'écosystème local : écrin de biodiversité, absorption de la submersion marine, épuration des eaux, etc.

Une partie des marais d'Oléron a été délaissée suite à la fin de l'activité salicole. Ce phénomène a conduit à modifier la gestion hydraulique, voire à l'abandonner. Cela nuirait au bon entretien de ces espaces et participe à leur évolution vers un fonctionnement de vasière. Certains secteurs non-exploités sont retournés à la nature, mais une déprise trop forte inhiberait les missions du marais. Aujourd'hui, l'exploitation du sel revient peu à peu avec en 2018 8 sauniers en activité. Les parties douces des marais sont utilisés pour l'élevage extensif. Les usages de loisirs s'y développent également, comme le paddle. Ces marais accueillent une faune et une flore diverse et caractéristiques : grands échassiers comme la cigogne blanche, amphibiens (triton palmé), mammifères (loutres), végétaux des marais (roseaux, joncs), etc.

Forêts et prairies

Le paysage forestier oléronais est marqué par les trois massifs dunaires plantés au XIXème siècle pour éviter l'ensablement des hameaux derrière les dunes (Saint-Trojan, les Saumonards, Domino). L'implantation du pin maritime a été complétée par le développement du chêne vert. Ces boisements sont des lieux aux rôles multiples : hébergement et déplacement d'espèces diverses (petits et grands mammifères, insectes, oiseaux), lutte contre l'érosion, notamment aux pointes de Gatseau et des Saumonards, puits de carbone dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique, etc. Ces grands massifs ne sont pas les seuls boisements de l'île. Le long de la départementale, des bois privés, départementaux ou communaux présentent des caractéristiques différentes, avec la présence d'essences feuillues comme les frênes et les chênes. La faible taille et le grand nombre des parcelles forestières concernées conduisent à une faible exploitation de ces zones : cela évite des prélèvements trop importants, mais limite la valorisation et l'entretien des ressources issues de ces vastes zones.

Les prairies oléronaises sont tout aussi structurantes pour le paysage oléronais que les marais et les forêts. Beaucoup sont dédiées à l'agriculture extensive, notamment bovine. Ces espaces sont particulièrement accueillant pour une flore diversifiée et de nombreux insectes pollinisateurs : elles sont un élément essentiel de la continuité de la trame verte. On distingue habituellement deux types d'espaces : les prés salés, notamment en zone inondables, et les prairies permanentes à vocation agricole.

Les prairies et forêts sont aussi le théâtre d'une activité de chasse sur l'île d'Oléron, pour le petit gibier ou pour lutter contre la prolifération importante des sangliers.

Milieux agricoles

L'espace agricole d'Oléron représente environ 3500 ha, soit un peu plus de 20% de la surface totale de l'île. La culture de la vigne, principale production de l'île depuis le XIXème siècle, a fortement influencé le paysage des terres hautes du Nord. Le maraichage et l'arboriculture accentuent l'image d'un paysage de polyculture. On ne dénombre que peu d'élevage intensif

et de cultures de céréales. Deux phénomènes distincts ont défini la structuration du parcellaire agricole oléronais. Les divisions dues aux successions ont morcelé le parcellaire local au point de rendre l'installation et l'exploitation des terres complexes. L'essor du tourisme dans les années 1970 a favorisé le développement d'une urbanisation anarchique sur les terres agricoles et a renforcé l'apparition de friches. Ces friches occupent aujourd'hui 35% de la surface agricole de l'île d'Oléron.

Le lien entre activités agricoles et biodiversité est intrinsèque à l'activité. Si l'utilisation d'intrants et pesticides a eu un impact négatif sur la biodiversité dans les espaces agricoles, l'absence de monoculture et d'agriculture intensive sur l'île limite cet impact. Depuis 2018 a été créé le conservatoire des abeilles noires au Nord de l'île, face à la nécessité apparue de préserver cette espèce. Ce conservatoire implique la définition de différentes zones ou l'utilisation des intrants est plus ou moins contrainte, et un travail de pédagogie autour du rôle essentiel des abeilles.

Milieux urbains

L'ouverture du pont reliant l'île d'Oléron au continent a induit le développement d'une artificialisation anarchique sur les terres agricoles centrales et les côtes. Ces espaces artificialisés représentent 24% du territoire.

Cette artificialisation vient essentiellement de la construction de logement, avec un profil de « bâtis individuels semi-continus », c'est-à-dire d'habitations individuelles installées sur un grand parcellaire faiblement construit. Ce bâti est plutôt favorable à la présence d'espaces verts dans les espaces artificialisés. Les milieux urbanisés ne regroupent néanmoins pas que des habitations. On y trouve également les zones industrielles et commerciales, les ports et aérodromes, les réseaux routiers et ferrés, divers équipements, les zones d'extraction de matériaux, les déchetteries, les chantiers, les espaces verts artificialisés (non-agricoles) et le littoral artificialisé (digues, enrochements, épis).

Les espaces urbanisés sont des milieux fortement perturbés par les activités humaines. Ces espaces peuvent donc être des zones de rupture dans les trames vertes, mais aussi dans les trames nocturnes à cause de l'éclairage de nuit. L'imperméabilisation des sols dans ces zones est peu favorable au développement de la biodiversité. Cela ne signifie que l'enjeu de la biodiversité en soit absent : la présence de haies, de bandes ennherbées, permettent localement de favoriser le déplacement d'espèces comme les moineaux et les hérissons.

Vulnérabilité au changement climatique

Le diagnostic de vulnérabilité au réchauffement climatique de l'île d'Oléron est largement documenté dans le diagnostic du PCAET, qui s'appuie sur des travaux scientifiques internationaux, nationaux et régionaux. Les principaux enjeux présentés ci-dessous concernent le climat oléronais actuel, ses évolutions prévisibles et l'analyse d'un certain nombre de conséquences envisagées.

Le climat oléronais actuel

L'Île d'Oléron se caractérise par un climat de transition entre l'océanique tempéré et le subméditerranéen. Ainsi, la température moyenne annuelle oscille entre 12 et 14°C, les extrêmes de température n'excèdent que rarement les -5°C et +35°C, et les précipitations annuelles varient entre 500 et 800mm. Les conditions climatiques favorables permettent la présence d'une végétation riche et diversifiée, à influence clairement méditerranéenne (mimosas, figuiers, lauriers-roses, etc.). C'est également une île très ensoleillée (plus de 2000 heures d'ensoleillement par an).

Une étude de l'IFREMER publiée en 2017 a mis en avant les évolutions hydroclimatiques locales depuis les années 1980 :

- Une élévation de la température moyenne d'environ 1°C depuis les années 1960
- ➤ Une élévation de la température moyenne de l'eau de mer d'1,5°C et une augmentation de la salinité d'1,5 g/L dans le Bassin Marennes-Oléron depuis 1975
- Une modification de la saisonnalité se manifestant par un réchauffement hivernal, l'augmentation du rayonnement printanier, une diminution du rayonnement estival et une augmentation de la pluviométrie estivale.
- Une élévation du niveau marin local d'environ 20cm depuis les années 1850, avec une forte accélération depuis les années 1970. Cette élévation a déjà un impact sur l'île : érosion du littoral, recul du trait de côte, sensibilité à des aléas climatiques, etc.

Prévisions d'évolution du climat

Les évolutions climatiques prévisionnelles de l'île d'Oléron présentées ici sont des hypothèses basées sur les scénarios du GIEC, selon plusieurs scénarios d'évolution d'émissions (optimiste qui limite la hausse des températures à +2°C par rapport à 1850, pessimiste jusque +5°C). Ces scénarios comprennent des déclinaisons locales permettant de faire des estimations à l'échelle de l'île d'Oléron, ou font l'objet d'extrapolations. Si les hypothèses présentées cidessous sont donc incertaines à une échelle aussi réduite, l'ampleur des changements envisagés ne fait guère de doute.

Températures

Les températures moyennes et extrêmes de l'air sur l'île d'Oléron seront sans doute impactées de manière significative sur l'île d'Oléron en 2050, comme le montre les différents scénarios retenus présentés par la carte ci-dessous.

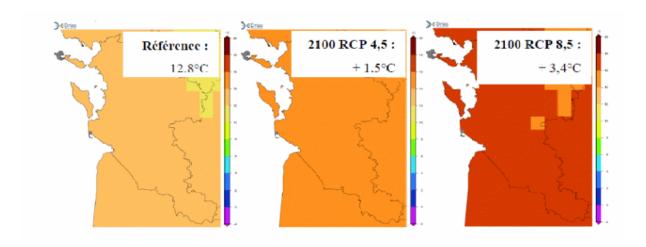


Figure 8 - Cartes d'augmentation de la température moyenne en Charente-Maritime à l'horizon 2100 (période de référence 1976-2005, carte de gauche) selon les scénarios RCP 4,5 et 8,5 (Drias-Climat.fr, 2017)

Le nombre de journées estivales devrait passer de 25 jours/an en 1976 à au moins 35 jours par an en 2100. Le nombre de jours anormalement chauds (+5°C par rapport à la normale) pourrait dépasser 40 jours en 2050, contre 25 jours/an en 1976. A l'inverse, les journées anormalement froides (-5°C par rapport à la normale) seront rares à l'horizon 2100.

Précipitations

A l'échelle régionale et celle des bassins de la Charente ou de l'Adour-Garonne, les prévisions à long terme sont différentes des prévisions nationales. Les précipitations diminueraient en automne, hiver et printemps, et augmenteraient en été. Pour la Charente-Maritime, une diminution du volume annuel des précipitations de 10 à 20% serait possible à l'horizon 2050. La tendance locale d'une augmentation du volume des précipitations estivales introduirait le risque d'avoir des pluies moins efficaces, du fait d'une évapotranspiration renforcée.

Tableau I - Prévisions des évolutions du cumul annuel des précipitations à l'Île d'Oléron jusqu'à l'horizon 2100, estimées par le modèle Aladin de Météo-France (Drias-climat.fr)

Référence 1976-2005: 761,4 mm/an	2050	2070	2100
RCP 4,5	796 (+35)	795,6 (+34)	714,1 (-47)
RCP 8,5	763,5 (÷2)	745,6 (-16)	702,7 (-59)

Sécheresse

L'évolution des sécheresses (saisonnalité, durée, intensité) est l'un des effets les plus préoccupants du changement climatique à l'échelle de l'île d'Oléron, notamment pour la préservation des ressources en eau, des milieux et des activités (agriculture, conchyliculture, tourisme). Il est attendu à l'échelle nationale et globale une augmentation à l'horizon 2100 du nombre et de l'intensité des sécheresses. Des modélisations de Météo-France à l'échelle de l'Île d'Oléron estiment que les périodes de sécheresse pourraient passer de 25 jours/an pour la période 1976-2005 à 33 jours/an à l'horizon 2100, selon le scénario le plus pessimiste.

Surcote marine

L'Île d'Oléron possède une exposition importante à la surcote marine, qui pourrait entrainer des épisodes de submersion plus ou moins impactants. Les études réalisées jusqu'ici ne concluent pas nettement à une hausse de l'occurrence de ce genre d'événement, car la conjonction des différents éléments entrainant une surcote est due au « hasard ». Néanmoins, l'élévation du niveau marin devrait accroître l'exposition du territoire à cet aléa.

Erosion côtière

L'Île d'Oléron fait face dès aujourd'hui à des dynamiques d'érosion préoccupantes. Le recul du trait de côte représente de forts enjeux pour la préservation des milieux naturels et la pérennité de certaines activités (conchyliculture et tourisme), ainsi que pour la sécurité des habitants. Or, l'évolution de l'érosion est liée à celle des courants marins, des vents et de la houle. Il est donc possible que l'érosion soit renforcée par le changement climatique global.

Elévation du niveau de la mer

L'élévation de la mer pourrait atteindre 98cm au niveau mondial par rapport au niveau actuel. L'Île d'Oléron semble très exposée compte tenu de son relief et de sa faible altitude. Les répercussions sur le territoire seront probablement nombreuses et affecteront différents milieux et activités. Par exemple, de nombreuses zones de marais pourraient se retrouver immergées de manière permanente en 2070.

Tempêtes et vents violents

Il est encore très difficile de prévoir l'évolution des tempêtes et des vents violents. Les rapports du GIEC prévoient que la fréquence et la violence des tempêtes sera plus importante à l'avenir, sans qu'on puisse extrapoler à des situations locales comme celles de l'île d'Oléron.

Feux de forêts et broussailles

Le changement climatique pourra fortement augmenter le risque d'incendie de forêt et broussailles sur l'Île d'Oléron. Les principales essences locales, le pin maritime et le chêne vert, sont considérées comme sensibles aux incendies. Les études sur l'évolution à l'échelle nationale de cet aléa à l'horizon 2050 placent le massif forestier Aquitain (assez proche dans ses caractéristiques des massifs de l'Île d'Oléron) parmi les zones les plus susceptibles de voir augmenter l'éclosion et la propagation des feux de forêts.

Synthèse

Le schéma ci-dessous constitue une synthèse des prévisions ci-dessus, pour chaque type de risque. Le degré d'exposition s'étale de 0(nul) à 4(très élevé). Les zones vertes correspondent aux risques encourus dès aujourd'hui, les zones orangées aux risques supplémentaires encourus à cause du réchauffement climatique. On constate que le réchauffement climatique global aura un impact fort sur l'île d'Oléron.

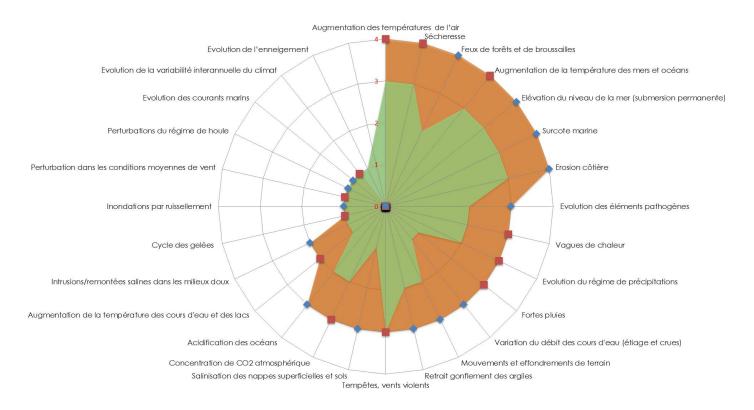


Figure 6: Exposition aux risques actuels et futurs sur l'île d'Oléron

Diagnostic de vulnérabilité de l'île d'Oléron

Le schéma ci-dessous est le résultat final du diagnostic de vulnérabilité de l'Île d'Oléron au changement climatique, secteur par secteur. Il permet de hiérarchiser les secteurs les plus vulnérables aux effets présents et futurs du changement climatique. Parmi eux se retrouvent

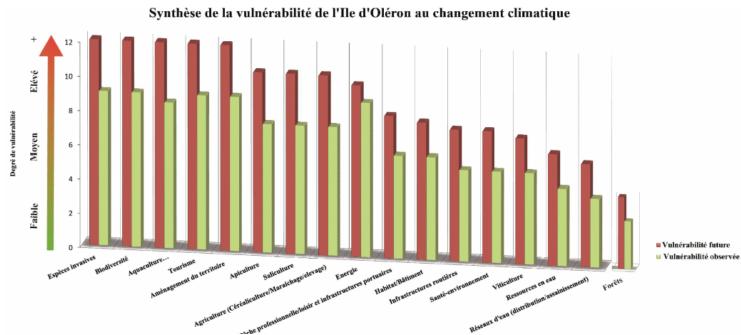


Figure 7: Vulnérabilité de l'île d'Oléron au changement climatique par secteur

des activités déterminantes pour l'économie du territoire comme la conchyliculture, le tourisme ou encore l'agriculture.

Biodiversité

L'Île d'Oléron se caractérise par une importante diversité d'écosystèmes qui pourraient être impactés par le changement climatique. Celui-ci pourra obliger certaines espèces à s'adapter ou à se déplacer. Il pourrait aussi affecter les capacités adaptatives ou le taux de natalité de certaines espèces. Si certaines espèces ne peuvent pas se déplacer ou possèdent des capacités d'adaptation au climat limitées, elles pourront disparaitre des écosystèmes locaux.

Le changement climatique aura également une influence sur la prolifération des espèces exotiques envahissantes. Celles-ci représentent déjà une problématique écologique importante. L'évolution des conditions climatiques observées et futures peut expliquer une expansion de ces dernières. Parmi les espèces végétales, on retrouve par exemple l'Ailante du Japon ou le Séneçon, parmi les espèces animales, l'écrevisse américaine dans les marais ou les frelons asiatiques. Le changement climatique pourrait accentuer l'emprise de ces espèces et en attirer de nouvelles comme le moustique-tigre, potentiellement vecteur de maladies.

Aquaculture et conchyliculture

L'aquaculture et la conchyliculture sont des activités emblématiques et structurantes sur l'Île d'Oléron. Ces activités sont très exposées aux variations climatiques et aux réponses du milieu naturel à ces dernières. Localement, la hausse des températures et l'évolution des précipitations et des apports en eau douce estuariens a déjà entrainé un allongement de la production primaire depuis les années 1980. L'élévation du niveau marin pourrait donc par exemple limiter l'accès à certaines zones de production actuelles, obliger le déplacement de certaines infrastructures trop exposées et entraîner le recours à d'autres techniques d'exploitation. Cette élévation pourrait aussi aggraver l'impact de futures tempêtes ou de l'érosion côtière sur les infrastructures conchylicoles. Enfin, la forte exposition future du territoire à l'élévation de la température à la diminution des apports en eau douce provenant des fleuves et rivières proches ainsi qu'aux variations du rythme des précipitations (fortes pluies plus occurrentes) et à l'acidification de l'océan, imposera des complications majeures.

Tourisme

Après avoir misé sur l'aspect purement balnéaire, le tourisme sur l'île d'Oléron tend désormais à s'appuyer sur les atouts patrimoniaux et du terroir, ainsi qu'en valorisant des démarches durables et écologiques. Le tourisme est un secteur qui dépend fortement de la météo, des activités et des atouts propres du territoire (paysagers, culturels, gastronomique, etc.)

Le changement climatique peut donc l'influencer, notamment par l'intensification des feux de forêts, l'érosion côtière ou les tempêtes de submersion. L'attractivité et la fréquentation touristique dépendra donc de la préservation des activités emblématiques et des atouts de l'Île d'Oléron. L'érosion côtière, la montée du niveau marin et la sécheresse pourront modifier les paysages et les infrastructures touristiques responsables de l'attractivité. Ces effets pourraient aussi contraindre le secteur à déplacer ou adapter certaines infrastructures, ou poser des problèmes de ressources. Les pics de fréquentation touristiques interviennent en été, période durant laquelle la ressource en eau est la plus limitée et la production électrique

actuelle la moins efficace. Le changement climatique pourrait donc conduire à des restrictions d'eau ou d'électricité plus importantes à l'avenir en période d'affluence touristique.

Dans le même temps, le changement climatique est à l'origine d'un allongement de la saison estivale et d'un réchauffement général qui pourraient, paradoxalement, être favorables à la fréquentation touristique de l'île sur une plus longue durée sur l'année. Ainsi, à condition que les paysages (plages, marais, dunes, forêts) dont il dépend soient préservés, le tourisme pourra profiter du changement climatique. L'opportunité serait alors surtout de pouvoir étaler la fréquentation touristique grâce à un report du flux de touristes de l'été vers de larges ailes de saison : ce qui permettrait d'alléger la pression des activités et des flux humains sur les milieux naturels du territoire, voire de mieux équilibrer la vie économique à l'année.

Aménagement du territoire

Les aléas qu'induisent et induiront davantage le changement climatique à l'échelle locale (comme les feux de forêts, le phénomène de retrait et gonflement des argiles, les submersions marines et l'érosion côtière) pourront limiter l'espace disponible et dépourvu de risque permettant l'aménagement territorial. En tant que territoire insulaire de basse altitude, l'Île d'Oléron sera particulièrement impactée par l'élévation progressive du niveau marin. Un certain « oubli du risque » et les choix d'aménagement et de développement territorial ont particulièrement augmenté la vulnérabilité de ce territoire au cours de la seconde moitié du $20^{\grave{e}me}$ siècle.

Agriculture

Avec près de 150 agriculteurs, l'agriculture est une des activités les plus structurantes de l'économie, du paysage et du patrimoine de l'Île d'Oléron. Ce secteur vit depuis toujours au rythme du climat et de ses variations. Les observations faites à l'échelle régionale laissent croire que le changement climatique a déjà agi sur les cultures (rythme de croissance, rendements). Des évolutions sont déjà perçues par les agriculteurs locaux. Parmi elles, la précocité des récoltes observées certaines années, en lien avec un adoucissement hivernal et l'allongement de la saison estivale, débutant plus tôt et s'étalant plus tard.

Le changement climatique aura un impact important sur l'agriculture oléronaise. Les cycles de production de nombreuses productions maraichères pourraient débuter plus précocement, et se rallonger. L'adoucissement hivernal pourrait limiter le potentiel de production de certaines espèces comme la fraise, qui ont besoin de froid et de gel à certaines périodes de leur croissance. A l'inverse, des températures trop élevées en été ou au printemps pourraient nuire aux rendements céréaliers. De plus fortes températures conjuguées à des périodes de sécheresses plus longues et intenses, pourront également accroitre le stress hydrique des plantes et animaux d'élevage. Évidemment, la diminution du potentiel d'irrigation et l'augmentation du phénomène d'évapotranspiration auront des impacts importants sur les cultures. En bouleversant la saisonnalité des pluies et leur efficacité, le changement climatique pourrait contraindre le développement de nombreuses cultures. Enfin, ces évolutions pourront favoriser ou contraindre la prolifération de certains insectes ravageurs. Certains extrêmes climatiques comme les tempêtes et les sécheresses seront également déterminants.

Le changement climatique pourrait également être porteur d'opportunités pour l'agriculture en permettant la culture de nouvelles espèces de plantes et céréales ou l'élevage d'animaux adaptés à des climats différents. Quoi qu'il en soit, l'évolution de la température, des précipitations, et de la variabilité climatique impliquera une remise en question des pratiques culturales locales actuelles.

Energie

La production d'énergie est une contributrice forte au réchauffement climatique. Par ses effets sur la température, les régimes de précipitations et les évènements extrêmes, le changement climatique est également susceptible d'impacter le secteur énergétique.

Sur l'Île d'Oléron, la vulnérabilité de ce secteur s'explique surtout par les orages, les tempêtes et les submersions pouvant entrainer des neutralisations plus ou moins longues du réseau et des dégâts importants. La réduction du potentiel de production énergétique que peut entrainer le changement climatique est à envisager à une échelle plus régionale. En effet, les sécheresses plus intenses et la réduction du débit des fleuves seront responsables d'une diminution du potentiel hydroélectrique. La Centrale Nucléaire de Civaux, produisant l'énergie régionale, pourrait ainsi voir sa production ralentir durant la saison estivale au cours des prochaines décennies (réduction du débit de la Vienne).

Le réchauffement climatique impactera également les consommations énergétiques. Le besoin de chauffage hivernal pourrait diminuer. A l'inverse, les températures estivales risquent d'entraîner une hausse du taux d'équipement en appareils de climatisation.

Emissions de gaz à effet de serre et bilan énergétique de l'île

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'île d'Oléron comprennent les secteurs résidentiels, industriel, agricole, transport et déchets. En 2015, sur le territoire de l'île d'Oléron, 124 000 tonnes de CO₂ équivalent ont été émises, soit 5.7 T_{eqCO2} par an et par habitants. Ces émissions proviennent pour l'essentiel des secteurs du transport (55%) et du résidentiel/tertiaire (19%).

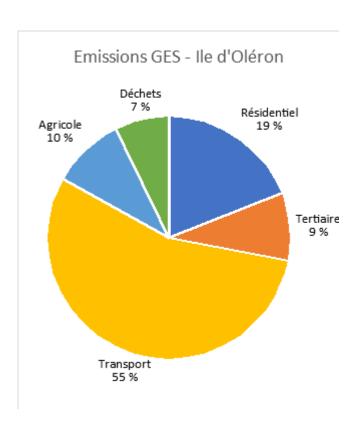


Figure 8: Répartition des émissions de gaz à effet de serre de l'île d'Oléron

Sur Oléron, 93 % de ces émissions de GES sont d'origine énergétique, c'est-à-dire qu'elles proviennent de la combustion des dérivés pétroliers pour assurer des besoins de transport, de machinisme agricole, de chauffage, ou de la combustion de gaz et de charbon pour une partie de nos besoins électriques (l'île d'Oléron est reliée au réseau national français et son mix électrique actuel est donc similaire), et de la valorisation d'une fraction des déchets. Les émissions de gaz à effet de serre directes de l'île d'Oléron sont donc largement corrélées avec nos consommations énergétiques, détaillées ci-après. Les émissions oléronaises de CO₂ non énergétiques proviennent essentiellement du compostage d'une fraction des déchets et des émissions engendrées par les activités agricoles, notamment par la fermentation entérique du bétail. La part de l'agriculture dans les émissions est caractéristique de l'agriculture oléronaise, peu orientée vers l'élevage.

Les émissions calculées ci-dessus ne correspondent qu'aux émissions directes, et non pas à toutes les émissions que notre mode de vie génère : on pense notamment aux produits textiles, industriels, numériques dont la production engendre des émissions dans les pays en voie de développement. On estime qu'un français est responsable en moyenne de $12T_{eqCo2}$ /an d'émissions de GES tout compris, moitié directement, moitié indirectement. L'empreinte carbone directe des habitants d'Oléron se situe donc dans une fourchette moyenne. Pour rappel, l'objectif fixé par les accords de Paris est d'abaisser à terme ces émissions totales à $2T_{eqCo2}$ /an, soit une division par 6 des émissions annuelles.

Puits de gaz à effet de serre du territoire

La nature des sols oléronais, avec 26% de couverture forestière et une surface importante de marais, permet un stockage partiel des gaz à effet de serre émis. Le stockage annuel, cumulé dans les forêts, les sols agricoles et dans les haies pour une moindre part est de l'ordre de 20 000 T_{eqCO2}, soit 16% des émissions annuelles totales du territoire. Ces puits ne seront pas à même d'absorber les émissions annuelles de l'île.

Consommations et productions d'énergie du territoire Consommations d'énergie

La consommation énergétique sur l'île d'Oléron est de 622 GWh par an. Le bâtiment (résidentiel et tertiaire) ainsi que les transports de personnes et de marchandises représentent 93% de la consommation d'énergie finale du territoire. Les produits pétroliers sont les premiers pourvoyeurs de ce besoin (plus de 80%) suivis par l'énergie nucléaire qui alimente le mix électrique oléronais (13%).

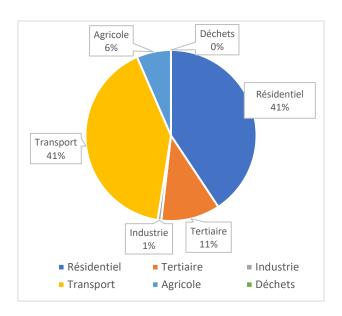


Figure 9 - Répartition des consommations énergétiques du territoire par secteur et par type d'énergie (pour un total de 622 GWh consommés en 2015) (AREC, 2017)

Le secteur des transports inclut l'ensemble des déplacements effectués sur l'île d'Oléron (mobilité des personnes, fret de marchandises). L'importance du transport dans la consommation énergétique des oléronais est la conséquence de la prééminence de la voiture individuelle évoquée plus haut, ainsi que des besoins des habitants fournis par le transport de marchandise, ce malgré le fait que l'enclavement insulaire réduise le besoin de trajet quotidien des habitants.

Les consommations énergétiques des secteurs résidentiels et tertiaires correspondent à la consommation d'électricité spécifique des ménages, des entreprises et des collectivités (électroménager, informatique) et au besoin de chauffage et d'eau chaude sanitaire de ces bâtiments. Ce dernier besoin est lui-même largement fourni grâce au chauffage électrique (57% en 2015), puis par le bois (32%). Seuls 11% des consommations de chauffage d'Oléron

proviennent de chaudières à gaz ou fioul (*NB* : ce dernier chiffre fourni par l'AREC paraît sousdimensionné par rapport aux moyennes nationales et au regard de terrain du conseiller FAIRE). Cela s'explique par la forte présence de résidences secondaires qui favorise le chauffage électrique et par l'absence de réseau de gaz. 41% des résidences principales et 53% des résidences secondaires date d'avant la première réglementation thermique.

Les émissions de GES étant corrélées aux consommations d'énergie, celles-ci devront être fortement réduites pour être sur une trajectoire compatible avec les accords de Paris.

Vulnérabilité et précarité énergétique

Au total, la facture énergétique du territoire s'élève à 50 millions d'euros par an soit 2 271 € par habitant dont la moitié est liée à la consommation d'énergies fossiles. C'est 1 059 € de moins que pour la population du département (3 330 €) et 821 € de moins que celle de la région. L'enclavement de l'île et les faibles consommations de chauffage des résidences secondaires peuvent expliquer partiellement cet écart.

Sur le territoire, 9% des ménages sont exposés à la précarité énergétique, c'est-à-dire consacrent plus de 10% de leurs revenus disponibles pour l'énergie de leur logement, soit un chiffre proche des valeurs nationales. Les ménages concernés sont notamment les personnes retraitées et les actifs à faibles revenus locataires de logements anciens.

Production locale d'énergie renouvelables

La production d'énergies renouvelables du territoire est très minoritaire puisque qu'elle ne représente que 12 % de l'énergie consommée. Ces 12% correspondent à l'estimation de la consommation de bois-énergie sur le territoire oléronais, sous forme de bois-bûche, granulés ou plaquettes (réseau de chaleur du Château d'Oléron, Ileo). 88 % de toute l'énergie consommée provient donc de l'extérieur du territoire. Les autres énergies renouvelables représentent aujourd'hui une part marginale de la consommation locale.

Cette faible part d'énergie renouvelable pèse fortement sur la balance énergétique de l'île. Si 50 millions d'euros sont dépensés chaque année par les acteurs du territoire pour les consommations énergétiques, moins de 500 000 euros sont réinjectés dans l'économie locale, notamment grâce aux recettes des productions photovoltaïques (le bois provient lui-même en grande partie de l'extérieur du territoire). La situation particulière de de l'île en site classé limite beaucoup le développement de certaines formes d'énergie solaire (au sol notamment). Le potentiel en biomasse est important mais réparti dans un microparcellaire complexe à exploiter. En revanche, le projet de parc éolien offshore au large de la Côtinière pourrait représenter une production importante d'énergie renouvelables à horizon 2030.

Qualité de l'air

La qualité de l'air que nous respirons, extérieur comme intérieur est une question de santé publique. Elle peut être responsable de nombreuses maladies respiratoires, mais aussi de formes de cancers ou de maladies cardiovasculaires.

Un diagnostic réalisé par ATMO en 2018 sur l'île d'Oléron, inventoriait les polluants suivants :

- > Oxydes d'azote NO_X : essentiellement émis par l'activité agricole et le transport
- **Composés organiques volatils** : chaudières dans les secteurs résidentiel/tertiaire
- ➤ Ammoniaque NH₃: essentiellement émis par l'activité agricole
- > Oxydes de soufre SO₂ : essentiellement émis par l'activité agricole
- Particules fines PM 2.5 et PM 10 : essentiellement émis par l'activité agricole

Rapporté au nombre d'habitants, les émissions de NO_X et de SO_2 sont nettement supérieures au reste de la Charente-Maritime, ce qui s'expliquerait par l'importance de l'activité agricole. En revanche, les émissions d'ammoniaque sont nettement plus faibles, ce qui peut s'expliquer par le peu de culture céréalière et d'élevage sur l'île. Globalement, les autres polluants sont estimés à des niveaux comparables à ceux de Charente-Maritime et de Nouvelle-Aquitaine.

Une campagne de mesure estivale et hivernale a été réalisée à Dolus d'Oléron en 2018, en se concentrant sur trois paramètres : oxydes d'azote, ozone et particules fines. Sur les trois paramètres étudiés, les résultats sont rassurants : les mesures moyennes et maximales sont très inférieures à la fois au seuil d'information des populations et au seuil d'alerte règlementaire. C'est moins vrai pour les particules fines où l'objectif de qualité habituellement considéré est dépassé un tiers des jours mesurés pendant la période hivernale. Les valeurs de polluants mesurés sont plus faibles en tous points que celles mesurées sur les deux stations de mesure fixes de la Rochelle, à l'exception des particules fines.

Ressource en eau

L'île d'Oléron est particulièrement dépendante des apports du continent en matière d'approvisionnement en eau. Les apports d'eau douce sont principalement fournis par la Seudre et la Charente. Les huit communes de l'île sont approvisionnées par le syndicat d'eau Eau 17 (6 stations d'épurations sur l'île).

Les réservoirs souterrains locaux sont limités et fragiles. Deux nappes sont exploitées sur l'île d'Oléron. L'exploitation de ces nappes est réalisée pour l'agriculture (par le biais de nombreux captages privés) et pour la production d'eau potable. Les nappes libres se rechargent au gré des précipitations annuelles. Ces nappes permettent un approvisionnement en eau douce pour l'agriculture, mais ne peuvent suffire aux besoins domestiques. Sur l'Ile d'Oléron, ces besoins d'eau potable passent de 4 500 mètres cubes par jour en hiver à plus de 20 000 mètres cubes en été. Si le captage de Chaucre (Saint-Georges d'Oléron) peut venir en renfort en période estivale, l'approvisionnement du continent est indispensable. De même, la capacité de prélèvement supplémentaire en amont est limitée par les capacités de la Charente.

Le contexte de changement climatique renforce la vigilance des exploitants et gestionnaires de l'eau du territoire. Avec une augmentation probable des sécheresses et un décalage progressif des précipitations saisonnières, les nappes libres actuellement exploitées pour l'agriculture (et les besoins domestiques dans une moindre mesure), seront davantage menacées. Plusieurs années sèches en 2003, 2005 et 2006 ont déjà créé des conflits d'usage entre les principaux consommateurs.

Qualité des nappes

D'après le SIE Adour-Garonne, les deux nappes de l'île maintiennent aujourd'hui une bonne qualité globale, sur les plans écologiques et chimiques. En revanche, la nappe de l'estuaire de la Seudre à l'Est de l'île présente une qualité préoccupante du point de vue écologique. Cette nappe est confrontée à des prélèvements estivaux trop élevés (tourisme et irrigation notamment) et aux rejets agricoles. Ceci se traduit par un dysfonctionnement des milieux aquatiques continentaux en basses-eaux et par une importante réduction des apports d'eau douce vers l'estuaire, support de l'aquaculture et plus particulièrement de l'ostréiculture. La qualité de l'eau de l'île d'Oléron est donc non seulement une problématique de santé publique et de coût de traitement, mais aussi de maintien des activités structurantes.

Qualité des eaux de baignade

La qualité de l'eau des zones de baignade de l'île d'Oléron est excellente dans l'ensemble, selon le classement officiel de la Directive Européenne 2006/7/CE sur la base des résultats des années 2014 à 2018. Depuis 2004, on peut observer de façon irrégulière la prolifération d'algues vertes sur certaines plages de la baie de Marennes-Oléron, causée notamment par les activités agricoles sur le continent.

Gestion des déchets

La gestion des déchets sur l'île d'Oléron est assurée par la Régie Oléron Déchets (ROD), émanation de la CCIO. Elle est rendue complexe par la forte présence de résidences secondaires (près de 70% des foyers) et le tourisme (pic estival à 300 000 personnes/jour présentes sur l'île), qui font que le volume de déchets est fluctuant selon le nombre de personnes présentes sur le territoire au fil des saisons. Le tonnage des DMA (Déchets Ménagers et assimilés) représente 60% du tonnage annuel entre Avril et Septembre. Cela nécessite un service surdimensionné par rapport à la population hivernale de l'île, avec par exemple le doublement des moyens matériels et humains pour la collecte. L'île est également confrontée à des problématiques liées à son littoral, comme les déchets d'échouage. A cela s'ajoute les incivilités qui ont tendance à s'accroitre durant la haute saison, avec le dépôt des déchets en pieds de colonnes ou dans les milieux naturels. La collectivité accompagne les communes afin de les aider dans les démarches réglementaires et le travail d'investigation.

34 000 tonnes de déchets sont produites chaque année sur l'île provenant de diverses origines (foyers particuliers, professionnels de tous secteurs, saisonniers, touristes, etc). La moitié de ce volume est amené en déchèterie. Les ordures ménagères représentent 36% de ce total. Le reste est constitué des emballages, journaux, cartons, et verres déposés dans les points de collecte.

L'évolution du volume et de la qualité des déchets traités sur l'île d'Oléron est présentée dans la figure ci-dessous. On observe notamment une baisse du volume des ordures ménagères de 21% en dix ans, notamment sous l'effet du compostage de la fraction organique, ce qui conduit à une baisse globale du volume traité de 7%. Il est important de noter que le nombre d'habitants pris en compte dans la figure ci-dessous est le nombre d'habitants INSEE : cela ne prend donc pas en compte les résidents secondaires et le tourisme.

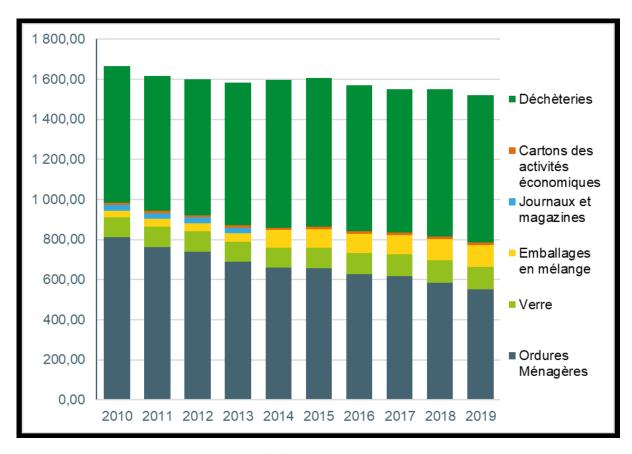


Figure 10: Déchets produits sur l'île d'Oléron en kg/an/habitants

La ROD est engagée depuis longtemps dans une stratégie de réduction de la production de déchets et dans le réemploi. Outre de nombreuses actions de sensibilisation de tous les types de publics, elle organise depuis dix ans le déploiement de composteurs individuels et collectifs (8500 composteurs ont été distribués depuis 2009, dont 4000 depuis 2019). La location de couches lavables pour les parents voulant tester cette solution est expérimentée (12 familles bénéficiaires en 2019). Enfin, la mise en place de la redevance incitative a été votée à la fin du mandat précédent avec l'objectif de faire baisser le volume déchets plus fortement. Sa mise en place est en cours pour une implémentation en conditions réelles en 2023.

Synthèse AFOM : transition écologique

ATOUTS	FAIBLESSES	MENACES	OPPORTUNITES		
Milieux naturels et biodiversité					
Ecrin naturel authentique avec des	Artificialisation mal contrôlée qui	Changement climatique pourrait affecter			
milieux divers et riches	a fragilisé des écosystèmes	l'intégrité des différents milieux			
	Vulnérabilité au ch	angement climatique			
Climat actuel clément et ensoleillé	Territoire déjà exposé à l'érosion	De nombreuses activités pourraient être	Certaines activités pourraient		
	ou à la submersion	fortement impactées	connaître des avantages		
	Emissions de g	az à effet de serre			
Industrie faible et un enclavement ilien	Le transport est le premier poste	Conversion des résidences secondaires	Réseau cyclable dense qui		
qui limite les émissions locales	d'émissions	pourraient augmenter les émissions	favorise le report modal		
	Consomma	tion d'énergie			
Enclavement ilien qui limite les besoins	Forte saisonnalité des	Un parc résidentiel énergétiquement	Plateforme de rénovation bien		
de mobilité, un réseau cycliste dense	consommations due au tourisme	vulnérable à de fortes variations de prix	identifiée, Transoléronaise		
	Energies reno	uvelables locales			
Une société citoyenne de	De nombreuses contraintes au	Développement de la consommation de	Un potentiel de développement		
développement des EnR	développement des EnR	bois sans filière locale	des énergies éoliennes et solaire		
	Qualit	é de l'air			
Un air extérieur globalement de	Des polluants dus aux secteurs		La qualité de l'air peut être mise		
qualité et peu pollué	résidentiels et agricoles		en avant pour attirer		
Ressource en eau					
Nappes de bonne qualité globale	Ressource limitée et dépendante	Contrainte sur la ressource estivale	Des possibilités de faire des		
	du continent	accentuée par le changement climatique	économies d'eau		
Gestion des déchets					
Un volume de déchets en baisse et	Problématiques liées à la	Des incivilités en hausse	Redevance incitative et projets		
bien valorisé	saisonnalité de la vie ilienne		de la ROD pourraient continuer à		
			réduire le volume de déchets		



OLERON 2035: PROGRAMME D'ACTION

3 GRANDES
AMBITIONS
POLITIQUES
"...VERS UNE ÎLE"

9 AXES STRATÉGIQUES 28 FICHES-OBJECTIFS DÉTAILS DES ACTIONS

PRÉAMBULE

Oléron 2035, qu'est-ce que c'est?

C'est la **feuille de route et la vision politique** des élus communautaires pour répondre aux enjeux du territoire aujourd'hui et à l'horizon 2035, matérialisée par 3 grandes ambitions.

Cette vision est déclinée en un **programme d'action** pour la Communauté de Communes à l'échelle 2020-2026, sur les champs de compétences qui lui sont confiés, en articulation avec les compétences communales et les différents acteurs du territoire.

Ce programme d'action est présenté dans ce document sous la forme de **28 fiches-objectifs**, représentant plus de **140 actions** en cours ou à venir.

Oléron 2035 : la genèse

L'élaboration de la démarche Oléron 2035 s'inscrit dans la poursuite des deux **Agendas 21** réalisés en 2008 et 2014, dans une volonté d'assurer un développement durable et équilibré du territoire.

L'élaboration de la feuille de route Oléron 2035 s'est appuyée sur un travail et une réflexion concertés des élus communautaires et des élus des commissions thématiques, lors de trois séminaires, et sur des temps de travail des services de la collectivité.



LÉGENDE DES FICHES-OBJECTIFS

Modes d'action de la Communauté de Communes



Ouvrir la réflexion sur un sujet



Construire un équipement



Mettre en place une action, un service, une opération...



Accompagner les communes, les acteurs locaux, mobiliser de l'expertise



Elaborer un document-cadre



Contribuer financièrement



Projets ou compétences communales

Etat d'avancement des actions

En cours: action entamée en mars 2021

A programmer : action définie, à lancer

dans les années à venir

A construire : action à définir plus précisément, réflexion à poursuivre

Retrouvez un glossaire en fin de document quand un mot est signalé par une astérisque*

SOMMAIRE

... VERS UNE ÎLE NATURE, AUTHENTIQUE ET PRÉSERVÉE

- AXE 1 AMÉNAGER UN TERRITOIRE EQUILIBRÉ ET DE QUALITÉ
- AXE 2 PROTÉGER NOTRE ÉCRIN NATUREL
- AXE 3 PRÉSERVER NOS RESSOURCES NATURELLES

... VERS UNE ÎLE ACCUEILLANTE, CHALEUREUSE ET DYNAMIQUE

- AXF 4 FAVORISER UNF ÉCONOMIE DURABI E
- AXE 5 ATTIRER ET MAINTENIR JEUNES ET ACTIFS
- AXE 6 AGIR POUR LA QUALITE DE VIE DE TOUTES ET TOUS

... VERS UNE ÎLE ENGAGÉE, INNOVANTE ET EXEMPLAIRE

- AXE 7 DEVENIR TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE POUR LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE
- AXE 8 ANTICIPER LES CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE
- AXE 9 STRUCTURER UN PROJET DE MOBILITÉ

OLÉRON 2035

... VERS UNE ÎLE NATURE, AUTHENTIQUE ET PRÉSERVÉE



REPENSER LES PAYSAGES DE NOS VILLAGES



Service garant: Pôle Technique

CONTEXTE ET ENJEUX

Les abords de la route Départementale, certaines entrées de bourgs et les zones commerciales sont peu qualitatifs et nuisent à la cohérence paysagère du territoire.

A partir de ce constat de longue date, une volonté commune est nécessaire pour impulser une réelle transformation de ces espaces et de la Dorsale.

Cette volonté commune doit permettre d'intégrer de mobilité active, de questions requalification urbaine, de cohérence paysagère, de biodiversité et de développement durable dans les projets.

OBJECTIFS

>> Impulser un projet global de requalification de la Dorsale pour assurer une cohérence des aménagements

>> Poursuivre l'intégration des enjeux de développement durable dans les Zones d'Activités Economiques



ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Etat de l'action

A CONSTRUIRE

Services pilotes

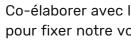
Urbanisme

Pôle Technique

Mobilité

Direction

SCoT



Co-élaborer avec les communes et le Département un document-cadre pour fixer notre volonté commune de requalification de la Dorsale et de ses abords:

- Définir les grandes orientations de requalification (plan-guide) pour guider les futurs projets locaux
- Définir une gouvernance partagée des projets
- Définir les niveaux d'implication et de participation financière

Accompagner les projets de requalification locaux et suivre l'application du document-cadre:

- Financer une mission d'accompagnement et d'expertise, pour assurer la cohérence paysagère et la continuité de qualité des projets et faire le lien avec le Plan Paysage
- Etudier la possibilité d'intervention foncière

Intégrer la réalisation de la Transoléronaise dans les projets de requalification.

A PROGRAMMER

A CONSTRUIRE

Mobilité



Poursuivre l'intégration des enjeux de développement durable dans la règlementation des Zones d'Activités Économiques et les faire appliquer :

- Travail sur la perméabilisation des sols
- Intégration des énergies renouvelables dans les projets d'implantion
- Actions en faveur de la biodiversité dans les espaces verts

FN COURS

Dev. Eco Pôle Technique



REDYNAMISER NOS CENTRES-BOURGS

Service garant : Développement économique



CONTEXTE ET ENJEUX

Les 12 centralités du territoire sont des zones attractives et dynamiques en saison estivale : nous souhaitons que les centres-bourgs oléronais retrouvent leur place essentielle pour le commerce de proximité et comme vecteur de lien social tout au long de l'année. L'étude sur la redynamisation des centres-bourgs oléronais (Lestoux, 2018) décline différents enjeux :

- Renforcer l'existant pour les centralités principales
- Recentrer l'offre commerciale pour les centralités secondaires
- Requalifier l'espace public pour les centralités touristiques
- Repenser les centralités de proximité

O OBJECTIFS

- >> Faciliter l'accès aux centres-bourgs aux mobilités actives
- >> Relocaliser les services en centres-bourgs
- >> Améliorer l'attractivité commerciale des centres-bourgs et favoriser le commerce à l'année
- >> Mettre en valeur les centres-bourgs comme éléments du patrimoine



ACTIONS A METTRE EN OEUVRE Etat de l'action Services pilotes Dév. Eco Mettre en place un fonds de concours pour soutenir les actions de valorisation du patrimoine et d'intégration du végétal dans les centres-**PROGRAMMER** RMPIO /OT bourgs Développer l'offre culturelle et d'animation à l'année © RMPIO / OT **EN COURS** Dynamiser les espaces publics favorisant le lien social et la rencontre (Fiche 20) Suivre et participer à la démarche "Petite ville de demain" de la commune **EN COURS** Dév. Eco de Saint-Pierre d'Oléron \bigcirc Accompagner l'application du Plan Vélo III : reconnecter les itinéraires cyclables dans les centres-bourgs (en s'adaptant à chaque commune); **PROGRAMMER** Mobilité renforcer la signalétique et les aménagements piétons et vélo Créer un observatoire des locaux vacants pour faciliter l'installation de **EN COURS** Dév. Eco nouveaux services et/ou commerces et les projets communaux Renforcer l'obligation de localisation des services dans les centres-bourgs **EN COURS** (PLU) Urbanisme Soutenir les commercants locaux : • Redynamiser les associations de commerçants • Accompagner l'installation de nouveaux commerçants Dév. Eco **EN COURS** • Soutenir les commerçants à l'année • Accompagner la formation et la transition numérique des commerçants



REPENSER NOS MODES D'URBANISATION

Service garant: **Urbanisme**



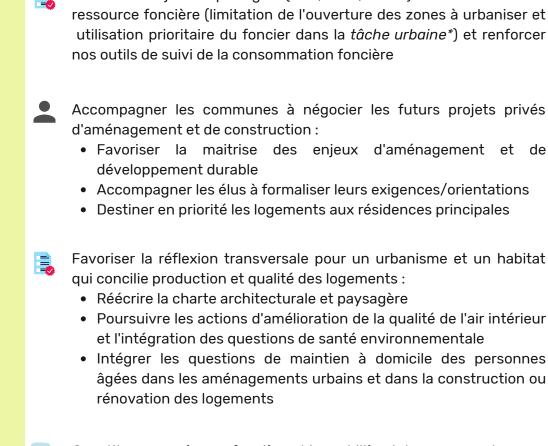
CONTEXTE ET ENJEUX

l'artificialisation des l'extension urbaine est devenu une nécessité pour préserver nos espaces agricoles et naturels.

Il s'agit alors pour le territoire d'utiliser efficacement les espaces disponibles, pour répondre aux besoins importants en logement du territoire : une utilisation économe et qui réinterroge l'intégration des enjeux de qualité paysagère, de qualité de vie des habitants et d'anticipation des risques.



- >> Réduire l'artificialisation du foncier
- >> Favoriser une urbanisation réfléchie et qualitative
- >> Requestionner le rôle d'intervention foncière des collectivités



	ACTIONS A METTRE EN OEUVRE	Etat de l'action	Services pilote
	Fixer des objectifs partagés (PLU, PLH, SCoT) d'économie de la ressource foncière (limitation de l'ouverture des zones à urbaniser et utilisation prioritaire du foncier dans la <i>tâche urbaine*</i>) et renforcer nos outils de suivi de la consommation foncière	EN COURS	© Habitat SCoT Observatoire PMO
•	 Accompagner les communes à négocier les futurs projets privés d'aménagement et de construction : Favoriser la maitrise des enjeux d'aménagement et de développement durable Accompagner les élus à formaliser leurs exigences/orientations Destiner en priorité les logements aux résidences principales 	A PROGRAMMER	Urbanisme SCoT ©
Ę	Favoriser la réflexion transversale pour un urbanisme et un habitat qui concilie production et qualité des logements : • Réécrire la charte architecturale et paysagère	511.001175	© Urbanisme SCoT

Constituer une réserve foncière et immobilière intercommunale

rénovation des logements

et l'intégration des questions de santé environnementale

âgées dans les aménagements urbains et dans la construction ou

Soutenir la réalisation des projets de l'Office Foncier Solidaire*

+ Voir Fiche 24: Adaptation du bâti et des zones urbanisées aux risques littoraux et climatiques

EN COURS Habitat/Santé

Enfance-Jeunesse Pôle Technique

SCoT

Habitat A CONSTRUIRE

EN COURS

Habitat



PRESERVER LA BIODIVERSITÉ



CONTEXTE ET ENJEUX

Nous souhaitons proposer un cadre propice au maintien et à l'épanouissement de la biodiversité de la faune et de la flore, quels que soient les types d'espaces (agricoles, naturels, urbains, publics, privés...), en impliquant les communes, les particuliers et les socio-professionnels.

A ce titre, de nombreuses actions sont déjà engagées par les différents services de la Communauté de Communes.



>> Promouvoir les bonnes pratiques de sauvegarde de la biodiversité dans les différents types d'espaces du territoire

ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Etat de l'action

Services pilotes

Pas de service garant

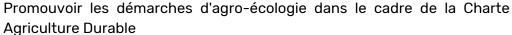
Garantir une démarche transversale et ambitieuse de préservation de la biodiversité dans les différents types d'espaces :

- assurer la transversalité entre services, documents-cadres existants et élus
- partager l'information et l'expertise entre services
- développer de bonnes pratiques communes : éco-paturage, gestion différenciée, espèces locales...
- Sensibiliser les élus sur les enjeux de la biodiversité



Approfondir les question de biodiversité en milieu urbain :

- Promouvoir les bonnes pratiques d'intégration de la biodiversité en ville (particuliers, aménagements urbains...) et développer une culture commune, sensibiliser élus et techniciens
- Favoriser les bonnes pratiques (et l'échange de pratiques) dans les espaces verts des collectivités
- Promouvoir les bonnes pratiques auprès des particuliers



Poursuivre la politique de gestion et de préservation des espaces naturels, en concertation avec les collectivités et les acteurs socio-professionnels

Poursuivre l'intégration des enjeux de préservation de la biodiversité dans les Zones d'Activités Economiques (espaces verts)

EN COURS

FN COURS

PROGRAMMER

Espaces Naturels Agriculture Pôle Technique

Urbanisme



A CONSTRUIRE

Urbanisme Pôle Technique **Espaces Naturels**

Agriculture **EN COURS**

Espaces Naturels

Urbanisme Dév Eco Pôle Technique



Service garant: Déchets



LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS

+ Fiche 3 : Poursuivre les actions d'amélioration de la qualité



CONTEXTE ET ENJEUX

Si nous n'y prenons pas garde, certaines de nos pratiques quotidiennes ou les incivilités de certains portent atteinte à la première richesse de l'île: son environnement préservé et sain. Nous voulons continuer à prendre des mesures pour préserver notre environnement en luttant contre toutes les formes de pollution.



>> Réduire les pollutions terrestres, maritimes et aquatiques

		•	Dedilets
	ACTIONS A METTRE EN OEUVRE	Etat de l'action	Services pilotes
	Construire et animer un Plan Propreté à l'échelle de l'intercommunalité : lutte contre les incivilités au pied des équipements déchets, lutte contre les dépôts sauvages, déchets d'échouage	A PROGRAMMER	Déchets Littoral Espaces Naturels
	Lancer la réflexion, avec les communes, sur l'enlèvement et la valorisation des mobil-homes, caravanes et véhicules abandonnés	A PROGRAMMER	© Déchets
Ç [©]	Structurer une coordination intercommunale en cas de crise de pollution marine	A PROGRAMMER	Littoral
(j [©]	Lutter contre les pollutions diffuses dans l'agriculture, en accompagnant les agriculteurs à réduire l'usage des pesticides ou à adopter de bonnes pratiques limitant la diffusion des pesticides	EN COURS	Agriculture
(j <mark>©</mark>	Réduire l'usage des pesticides par les particuliers en poursuivant la promotion du "jardinage au naturel" (animations)	EN COURS	Déchets



Ш

de l'air intérieur

EN COURS



PRÉSERVER ET VALORISER LES ESPACES NATURELS



CONTEXTE ET ENJEUX

La qualité et le cadre de vie du territoire s'appuient sur des espaces naturels importants et préservés. L'enjeu est de conserver ces atouts, en trouvant un équilibre entre la préservation et la valorisation de notre environnement, en réfléchissant à une intégration harmonieuse de l'Homme dans les espaces naturels locaux.



- Aménager les espaces naturels pour permettre l'accès du public, tout en sauvegardant les milieux naturels et leur biodiversité
- >> Sensibiliser le public à la richesse des espaces naturels

		ACTIONS A METT
	€ÇÎPÎ	Poursuivre la gestion des es restauration, entretien), en conce les socio-professionnels conchyliculteurs).
	Î	Poursuivre la renaturation des si (anciennes parcelles à camper, lieu une entité publique (CdC, Départeme
r n r	Î	 Aménager des parcours dans les esp développer et promouvoir des cir promouvoir la découverte pay cyclables, pédestres et és sensibilisation, observatoires)
	(j [©]	Sensibiliser les différents publics : • grand public : animations nature, • scolaires : projets pédagogiques

loisir

Service garant: **Espaces naturels**

Espaces naturels

Agriculture

ACTIONS A METTRE EN OEUVRE	Etat de l'action	Services pilotes
Poursuivre la gestion des espaces naturels (protection, restauration, entretien), en concertation avec les collectivités et les socio-professionnels (agriculteurs, sauniers, conchyliculteurs).	EN COURS	Espaces naturels Agriculture
Poursuivre la renaturation des sites dégradés et abandonnés (anciennes parcelles à camper, lieux abandonnés) et acquis par une entité publique (CdC, Département, Conservatoire du Littoral)	EN COURS	Espaces naturels
 Aménager des parcours dans les espaces naturels : développer et promouvoir des circuits nature promouvoir la découverte paysagère par les itinéraires cyclables, pédestres et équestres (panneaux de sensibilisation, observatoires) 	A PROGRAMMER	Office de Tourisme Mobilité Espaces Naturels
Sensibiliser les différents publics :grand public : animations nature, publication d'ouvrages, etc.		

• acteurs-relais (campings, loueurs de matériel de loisirs, écoles

d'activités nautiques...) : élaboration d'outils pédagogiques • sensibilisation et pédagogie sur les mesures de protection existantes : marées de sensibilisation sur la pêche à pied de





POURSUIVRE UNE REDUCTION AMBITIEUSE DE NOS DECHETS

Service garant: ROD



CONTEXTE ET ENJEUX

Depuis des années, la CdC mène une politique de réduction et de gestion des déchets ambitieuse et au service des usagers. Néanmoins, le volume de déchets généré par nos activités reste trop important par rapport à ce que notre environnement est capable d'absorber.

Nous voulons changer d'échelle dans nos objectifs de réduction des déchets par la mise en place de la redevance incitative et par une politique accentuée de réduction et de réutilisation des biodéchets.



- >> Mettre en œuvre une politique incitative de réduction des déchets
- >> Réduire le volume de déchets organiques
- >> Soutenir la transition vers un tissu économique moins producteur de déchets



			ROD
	ACTIONS A METTRE EN OEUVRE	Etat de l'action	Services pilotes
(j ©	Mettre en place la redevance incitative sur l'ensemble du territoire	EN COURS : 2023	ROD
(j ^o	 Renforcer notre stratégie de valorisation et réduction des biodéchets: Lutter contre le gaspillage alimentaire (dans les structures enfance-jeunesse, les cantines, chez les particuliers) Promouvoir les bonnes pratiques des particuliers (composteurs partagés, jardinage au naturel, broyage à domicile) Favoriser l'utilisation du broyat par les agriculteurs Poursuivre le projet de valorisation de la fraction lignieuse* 	EN COURS	ROD Agriculture Enfance- Jeunesse
{ ```	Promouvoir les couches lavables dans les crèches et auprès des familles Avoir une veille sur la valorisation des textiles sanitaires hygiéniques (couches)	EN COURS	ROD Enfance- Jeunesse
()P	Poursuivre la mise en oeuvre d'actions à destination de la population pour accompagner les changements de comportement en matière de réduction des déchets	EN COURS	ROD
(CP	 Accompagner les changements de pratiques des professionnels et du secteur du tourisme : Accompagner le secteur du BTP dans la réduction et le tri de ses déchets Renforcer le développement de l'étiquette environnementale dans le secteur du tourisme Sensibiliser et promouvoir les solutions de tri et de réduction des déchets dans les locations touristiques 	EN COURS	ROD Dev. Eco OT TEPOS

• Poursuivre le déploiement du label "acteurs éco-responsables"

Service garant: ROD



PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET LE PARTAGE

(trophées, appels à projets...)



CONTEXTE ET ENJEUX

En complément d'une politique de réduction et de gestion des déchets ambitieuse, nous voulons aussi agir en amont pour empêcher la production de ces déchets : l'économie circulaire et le réemploi représentent deux solutions importantes.

Il s'agit d'accompagner les changements de comportement en offrant des alternatives concrètes à l'achat neuf.

OBJECTIFS

- >> Développer des alternatives à l'achat neuf localement et changer les pratiques de consommation des Oléronais et des Oléronaises
- >> Changer nos pratiques de consommation en interne et dans les communes
- >> Soutenir la transition vers un tissu économique moins producteur de déchets

	ACTIONS A METTRE EN OEUVRE	Etat de l'action	Services pilotes
(ÖP	Développer l'économie du partage : • Développer la mutualisation de matériel entre les collectivités de l'île d'Oléron • Promouvoir l'utilisation commune des biens entre particuliers	EN COURS	Tous services
Î	Ouvrir une matériauthèque permettant de favoriser le réemploi, de créer des circuits d'utilisation de matériaux avant déchets, de promouvoir le "faire soi-même", d'accueillir des projets de fablab*, de repair-café	A CONSTRUIRE	ROD
(j ^o	Poursuivre la développement de la Ressourcerie autour de nouveaux projets d'économie circulaire	A CONSTRUIRE	ROD
(Ç <u>°</u>	Développer un système de location d'objets (ménagers, mobilité, premières nécessités) à destination des publics jeunes, temporaires, précaires, nouveaux arrivants	A PROGRAMMER	ROD Enfance- Jeunesse Habitat/Santé
<u> </u>	Soutenir l'innovation Zéro Déchet dans les entreprises locales	A CONSTRUIRE	ROD Dev. Eco



Service garant:



PRÉSERVER LA RESSOURCE LOCALE EN EAU DE QUALITÉ



CONTEXTE ET ENJEUX

Le territoire insulaire s'avèrerait particulièrement fragile en cas de diminution de la ressource disponible en eau.

Il s'agit d'agir dès à présent en anticipation, en adaptant nos pratiques locales pour être plus économe en eau et assurer un équitable accès à l'eau.

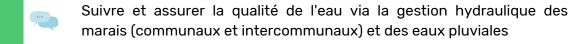
Le second enjeu est d'assurer la qualité de nos eaux locales, face aux diverses sources de pollutions (locales ou non).

O OBJECTIFS

- >> Développer des pratiques plus économes en eau
- >> Assurer un accès à l'eau pour tous
- >> Assurer une veille sur la disponibilité de la ressource en eau
- >> Préserver la qualité de l'eau localement

			Direction
	ACTIONS A METTRE EN OEUVRE	Etat de l'action	Services pilotes
~	Poursuivre la lutte contre les pollutions diffuses : développer des pratiques en faveur d'une meilleure gestion de l'eau (qualité et quantité); accompagner les agriculteurs dans l'accès à l'eau	EN COURS	Agriculture
(Ĉ	Renforcer l'autonomie en eau de l'île, notamment par le forage	EN COURS	Eau 17
Ę	Promouvoir des mesures limitant l'imperméabilisation des sols dans les PLU et dans les règlements des ZAE	EN COURS	Urbanisme Dev. Eco Pôle Technique SCoT
(j [©]	 Promouvoir les économies, la récupération et la réutilisation de l'eau : Dans les bâtiments communaux et communautaires Auprès des particuliers et professionnels Dans les espaces verts 	A CONSTRUIRE	Eau 17 Pôle technique TEPOS
•	Assurer une présence et un suivi à l'EPTB* Charente-Seudre	A PROGRAMMER	Littoral, Eau 17
•	Assurer une veille sur la disponibilité et la qualité de l'eau et sur les conséquences pour le territoire : renforcer le partenariat et l'échange de données avec l'Observatoire Adour-Garonne et Eau 17	A PROGRAMMER P	TEPOS Littoral 'ôle Marennes-Oléron Eau 17





parcelles sans système d'assainissement

Avoir une veille sur les systèmes d'assainissement autonomes ou les



A CONSTRUIRE

EN COURS

OLÉRON 2035

... VERS UNE ÎLE ACCUEILLANTE, CHALEUREUSE ET DYNAMIQUE

A CONSTRUIRE



TENDRE VERS UN MODELE TOURISTIQUE PLUS DURABLE

Service garant:
Office de
Tourisme



CONTEXTE ET ENJEUX

Pilier du territoire, le tourisme façonne l'emploi, l'économie locale, le profil socio-économique des Oléronais, mais également les paysages, l'environnement, la gestion des équipements, etc.

Dans une perspective de préservation du territoire et de qualité de vie, il est indispensable d'assurer la transition vers un modèle touristique plus durable et équilibré.

OBJECTIFS

- >> Développer une offre touristique cohérente avec les principes de développement durable
- >> Adapter nos équipements
- >> Favoriser le tourisme à l'année



	ACTIONS A METTRE EN OEUVRE	Etat de l'action	Services pilotes
	Renouveler le Schéma Touristique Durable	EN COURS Printemps 2022	ОТ
() ©	 Renforcer l'offre de mobilité alternative pour les touristes : développer les parkings-relais poursuivre les navettes estivales et repenser les navettes maritimes lancer des expérimentations du type "Mes vacances sans voiture sur Oléron" et accompagner l'offre de déplacement par les professionnels du tourisme 	EN COURS	Mobilité
Î	Poursuivre la démarche Oléron Qualité Littoral et l'adaptation des équipements	EN COURS	Littoral
	Elaborer un Schéma Nautique Intercommunal et accompagner la définition de réglementations communales	EN COURS	Littoral © OT
(j <mark>o</mark>	Accompagner la création d'évènements d'ampleur en dehors de la saison estivale	A CONSTRUIRE	OT RMPIO
(jo	Accompagner le développement d'une offre touristique complémentaire en misant sur les atouts naturels du territoire : sport-nature, identité de l'île, produits locaux, accueil à la ferme	EN COURS	OT Agriculture RMPIO
•	Accompagner les professionnels du tourisme vers des pratiques plus durables, notamment via les démarches qualité et labels.	EN COURS	OT TEPOS

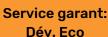
Lancer la réflexion sur l'accueil des campings-cars sur le territoire

EN COURS

Enfance-Jeunesse



AMELIORER L'ACCUEIL DES TRAVAILLEURS SAISONNIERS





CONTEXTE ET ENJEUX

Principalement lié au tourisme et aux primaires, l'emploi saisonnier activités structure le marché de l'emploi local et engendre un contexte socio-économique spécifique - et souvent fragile - pour de nombreuses personnes et familles.

L'évolution vers un modèle touristique plus étalé sur l'année et plus durable favoriserait une amélioration de l'emploi saisonnier. Il nous faut aussi apporter des réponses immédiates aux travailleurs saisonniers.

OBJECTIFS

- >> Faciliter le logement des travailleurs saisonniers
- >> Renforcer la formation des saisonniers
- >> Améliorer et structurer l'offre de services, d'information et d'accompagnement à l'attention des saisonniers

	ACTIONS A METTRE EN OEUVRE	Etat de l'action	Services pilotes
Î	 Structurer la mission et les services en direction des travailleurs saisonniers : Développer l'information, l'accompagnement et les services aux saisonniers Intégrer la question dans les missions de la Maison des Services Au Public et identifier un guichet unique d'information 	A CONSTRUIRE	Dev. Eco OT
(Ç <mark>O</mark>	Renforcer et adapter l'offre de formation des travailleurs saisonniers, notamment sur des emplois complémentaires à la saison estivale	EN COURS	Dev. Eco
(j°	Développer l'offre de formation locale aux emplois saisonniers du territoire : tourisme, animation, BNSSA (nageurs-sauveteurs)	A PROGRAMMER	Dev. Eco OT Enfance-Jeunesse
Î	Accompagner la création de logements à destination des travailleurs saisonniers : • actualiser le recensement des logements disponibles • créer ou accompagner la création de logements dédiés dans le bâti existant • dédier des places dans des hébergements existants • soutenir les expérimentations de projets associant logements et formation de travailleurs saisonniers	EN COURS	Habitat Dev. Eco

Améliorer l'offre de modes de garde en horaires atypiques pour les

travailleurs saisonniers





SOUTENIR LE DYNAMISME ET L'INNOVATION DES ENTREPRISES **VERS UN MODÈLE PLUS DURABLE**

Responsables"

tourisme (Fiche 10)

Service garant: Dév. Eco.

Dev. Eco

Dev. Eco

TFPOS

Dev. Eco

TFPOS

OT



CONTEXTE ET ENJEUX

Le soutien aux entreprises et à l'innovation doit permettre de créer de l'emploi sur le territoire, tout en engageant une transition vers des logiques plus durables.



- >> Attirer et soutenir l'installation de nouvelles entreprises sur le territoire
- >> Mettre à profit les nouvelles technologies pour attirer de nouveaux travailleurs
- >> Accompagner les besoins d'emploi dans les secteurs en tension
- >> Accompagner les entreprises vers des modèles plus durables

ACTIONS A METTRE EN OEUVRE Etat de l'action Services pilotes Promouvoir et développer les atouts du territoire pour attirer les entreprises: • Promouvoir la qualité de vie sur Oléron • Développer les infrastructures liées au numérique **PROGRAMMER** • Mettre en place des ateliers-relais pour faciliter l'expérimentation et les créations d'entreprises Assurer une veille sur les besoins de main d'œuvre dans les secteurs en tension: • Recenser les besoins à venir, en transversalité entre les secteurs et A CONSTRUIRE les services • Anticiper les besoins de formations dans ces domaines • Promouvoir ces filières auprès des actifs Avoir une veille sur les besoins de main d'oeuvre dans les secteurs du développement durable Accompagner les entreprises vers des pratiques de développement durable: • Poursuivre le programme de labellisation "Acteurs Eco-**EN COURS**

• Accompagner la réduction des déchets des entreprises (Fiche 7) • Accompagner la transition écologique des professionnels du





SOUTENIR NOS ACTIVITES PRIMAIRES ET LES CIRCUITS COURTS



CONTEXTE ET ENJEUX

L'agriculture, la viticulture, la conchyliculture, la saliculture, façonnent les paysages de l'île d'Oléron autant qu'ils influent sur l'économie locale. Nous voulons continuer à encourager et valoriser ces activités primaires, vectrices de résilience économique et de diversification de l'économie locale.

Ces activités primaires durables participent également à l'amélioration de la qualité de vie locale : avec l'enjeu de former un système alimentaire territorial qui intègre les questions sociales, sanitaires, alimentaires...

OOBJECTIFS

- >> Soutenir l'installation de nouvelles exploitations sur le territoire
- >> Valoriser le caractère agricole et maritime du territoire
- >> Développer des activités primaires durables
- >> Promouvoir les circuits courts et de proximité



ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Service garant:

Dév. Eco.

Etat de l'action Services pilotes



Déployer le Projet Alimentaire Territorial :

- Volet "développement de l'agriculture locale et des circuits courts et de proximité"
- Volet "création d'un groupement d'achats pour les cantines scolaires"
- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Volet nutrition, santé et social : lutter contre la précarité alimentaire, agir pour une alimentation de qualité et équilibrée
- Assurer la vocation agricole du territoire en sécurisant le foncier (travail spécifique sur les friches) et en soutenant l'installation de nouvelles exploitations
- Promouvoir le caractère agricole, maritime et authentique de l'île, en partenariat avec les associations de producteurs locaux : animations, évènements...
- Accompagner et soutenir l'évolution des pratiques des professionnels et notamment promouvoir les démarches agroécologiques, dans le cadre de la Charte Agriculture Durable
- Avoir une veille sur les conséquences du changement climatique sur les activités primaires

Faciliter l'accès aux logements des agriculteurs

EN COURS

Agriculture Santé/social Enfance-Jeunesse

EN COURS Agriculture

Dev. Eco EN COURS RMPIO OT

Agriculture

EN COURS Agriculture

Agriculture TEPOS

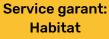
Agriculture Habitat

A PROGRAMMER

PROGRAMMER



AUGMENTER L'OFFRE DE LOGEMENTS A L'ANNEE



CONTEXTE ET ENJEUX

Le coût du foncier et le taux de résidences secondaires engendrent une offre réduite de logements (à l'achat comme à la location) et des difficultés à se loger à un prix abordable sur le territoire pour une grande partie des actifs et des jeunes.

L'enjeu est d'orienter davantage les logements existants et les opérations nouvelles vers un usage de résidence principale et de rendre cette offre plus abordable, au regard du profil socioéconomique des familles et actifs du territoire.



- >> Augmenter l'offre de locations abordables à l'année
- >> Développer une offre d'accession abordable pérenne dans le temps



	ACTIONS A METTRE EN OEUVRE	Etat de l'action	Services pilotes
	Soutenir la production de logements locatifs sociaux	EN COURS	Habitat
Ç [©]	 Développer le parc locatif à l'année : Poursuivre la politique d'aides financières à la rénovation des logements locatifs à loyer abordable Faciliter la mise en location locale des biens à l'année Inciter, faciliter et sécuriser la mise en location des biens touristiques en saison creuse sur des baux courts 	EN COURS	Habitat Office du Tourisme
(j [©]	Mettre en oeuvre une politique d'intervention foncière et immobilière pour l'habitat	A CONSTRUIRE	Habitat ©
Î	Accompagner le développement d'une offre de logements à prix abordables dans le parc neuf (en s'appuyant sur la part sociale* des opérations immobilières ou sur du foncier maitrisé) • Soutenir les programmes d'accession sociale • Soutenir les programmes de l'Office Foncier Solidaire* • Inciter les promoteurs à développer des produits d'accession à la propriété abordable (en-dehors de la part sociale)	EN COURS	Habitat ©
~	Lancer la réflexion sur le portage d'un écoquartier / d'opération de logements abordables (location / accession) par la collectivité	A CONSTRUIRE	Habitat Pôle Technique

Améliorer la qualité des logements (qualité de l'air...) et des aménagements [Fiche 3]

Créer des logements pour certains besoins spécifiques :

• à destination des nouveaux arrivants [Fiche 15]

à destination des jeunes [Fiche 16]
à destination des saisonniers [Fiche 10]



MAINTENIR ET ACCUEILLIR LES ACTIFS SUR LE TERRITOIRE

Service garant: Dév. Eco.



CONTEXTE ET ENJEUX

L'île d'Oléron est un territoire fortement pourvoyeur d'emplois pour les actifs : attractif pour les locaux comme pour les nouveaux arrivants.

Toutefois, certains secteurs rencontrent des difficultés de recrutement (hôtellerierestauration, BTP, aide à la personne...), tandis que le taux de chômage reste important localement:

L'enjeu est alors de mieux rapprocher l'offre et la demande d'emploi et de compétences.



- >> Faciliter l'accueil de nouveaux actifs sur le territoire
- >> Renforcer la formation des actifs locaux, en adéquation avec la demande de compétences

ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Etat de l'action Se

Services pilotes



Mettre en place une Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale et structurer l'intervention locale sur le champ de l'emploi

EN COURS

Dev. Eco



Faciliter l'accueil des actifs nouvellement arrivants :

- Mieux informer, orienter et accompagner l'installation
- Développer les "logements-passerelles" et les baux-mobilité pour les premiers mois d'installation sur le territoire

A CONSTRUIRE

Dev. Eco Habitat

Enfance-Jeunesse



- Renforcer l'accès à la formation (sur le territoire et en dehors) et l'adéquation des formations avec les besoins locaux :
 - Accompagner la mobilité professionnelle
 - Valoriser les métiers du territoire
 - Favoriser l'accès à la formation des jeunes (Fiche 16)
 - Anticiper les besoins de formation des filières en tension actuellement et dans les filières d'avenir en lien avec le développement durable (rénovation, ESS...)

EN COURS

Dev. Eco Enfance-Jeunesse

í

Faciliter l'accueil des télétravailleurs, en créant des espaces de coworking

EN COURS

Dev. Eco



III Sou

Soutenir la création de tiers-lieux sur l'île

EN COURS

Dev. Eco

Service garant:

16

SOUTENIR L'INSERTION PROFESSIONNELLE, L'AUTONOMIE ET LE BIEN-ÊTRE DES JEUNES

• Repenser le Fonds Local d'Aide à l'Initiative des Jeunes



CONTEXTE ET ENJEUX

Les difficultés d'accès à l'emploi, au logement et à la mobilité touchent plus durement les jeunes et engendrent une entrée dans la vie active fragmentée. Il s'agit alors d'agir tôt et tout au long du parcours du jeune, pour une orientation, une formation et une insertion professionnelle facilitées.

Une insertion professionnelle réussie des jeunes va de pair avec l'épanouissement des jeunes, leur bien-être physique et mental.

OOBJECTIFS

- >> Lutter contre le décrochage scolaire, faciliter l'orientation scolaire et l'accès à la formation des jeunes
- >> Faciliter l'accès au logement des jeunes
- >> Favoriser l'épanouissement et la santé mentale des jeunes et prévenir les risques
- >> Ouvrir des perspectives aux jeunes et former des jeunes acteurs et citoyens



			Enfance-Jeuness
	ACTIONS A METTRE EN OEUVRE	Etat de l'action	Services pilotes
Î	Relocaliser et renforcer le Bureau Information Jeunesse comme pôle de services dédié aux jeunes (information jeunesse, logement, emploi, santé, accompagnement)	A PROGRAMMER	Enfance-Jeunesse
(jo	Travailler sur l'accompagnement des décrocheurs scolaires, notamment sur les moins de 16 ans	A CONSTRUIRE	Enfance-Jeunesse
(j ^o	Accompagner les jeunes et leurs familles dans l'orientation scolaire	EN COURS	Enfance-Jeunesse Dev. Eco
(COP)	 Faciliter l'accès des jeunes à la formation : Lever les freins vers la formation, en accompagnant les jeunes et leurs familles Faciliter la rencontre offre/demande de formation et d'apprentissage 	EN COURS	Enfance-Jeunesse Dev. Eco
Î	 Faciliter l'accès des jeunes aux logements : Poursuivre le partenariat avec le CLLAJ (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes) Créer et réhabiliter des Résidences Jeunes / Foyer de Jeunes Travailleurs Favoriser l'accès au logement locatif social 	EN COURS	Habitat Enfance-Jeunesse
Ç	Développer des projets favorisant la prise d'initiative des jeunes : • Repenser l'animation jeunesse sur le territoire • Développer les projets internationaux	EN COURS	Enfance-Jeunesse

Service garant: Dévéco / Santé



FAVORISER L'ACCES AUX SERVICES ET LA SANTÉ POUR TOUS



CONTEXTE ET ENJEUX

Territoire rural, l'île d'Oléron affiche des carences dans la présence des services publics et des services de santé sur son territoire, alors même que le profil de la population engendre des besoins importants. L'enjeu est de permettre à la population d'accéder aux services essentiels de droit commun.



- >> Maintenir et renforcer la démographie médicale et permettre l'accès aux soins pour tous et toutes
- >> Favoriser l'accès aux droits
- >> Assurer un lien local entre les Oléronais et les services publics
- >> Lutter contre la fracture numérique



ACTIONS A METTRE EN OEUVRE Etat de l'action Services pilotes Ouvrir une Maison des Services Au Public, labellisée France Services, avec une déclinaison dans les communes : Dev. Eco **EN COURS: Enfance-Jeunesse** • accompagnement à la réalisation des démarches administratives sept. 2021 Habitat/Social lieu-ressource d'information et d'orientation • accompagnement à la maitrise du numérique (Conseiller Numérique) Enfance-Jeunesse Développer l'offre d'apprentissage du numérique sur le Dev. Eco PROGRAMMER territoire Faciliter l'accès aux droits, aux services et aux soins des publics spécifiques (prévention, accompagnement, sensibilisation...): Santé **EN COURS** • personnes âgées Enfance-Jeunesse CTG • jeunes · publics fragiles Coordonner une politique intercommunale d'aide à l'installation des professionnels de santé, pour : • promouvoir le territoire auprès des professionnels soutenir le développement Maisons Santé des de **EN COURS** Santé Α Pluridisciplinaire **PROGRAMMER** • développer l'offre de logements dédiés aux stagiaires et aux remplaçants • Favoriser l'installation des médecins souhaitant venir sur le territoire

Etat de l'action

18

ACCOMPAGNER LES FAMILLES : SOUTENIR LA FONCTION PARENTALE ET LA RÉUSSITE EDUCATIVE

ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Service garant: Enfance-Jeunesse

Services pilotes



CONTEXTE ET ENJEUX

Territoire vieillissant, l'île d'Oléron reste pour autant un territoire attractif et recherché par les familles.

Nous souhaitons assurer la qualité de vie de chaque famille et de chaque enfant sur le territoire, et permettre un soutien effectif aux difficultés que peuvent rencontrer les familles. Par ailleurs, les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain : il s'agit de les accompagner au mieux, avec leurs familles, dans leur parcours et leur épanouissement.

OBJECTIFS

- >> Structurer une politique éducative cohérente, positive et préventive
- >> Renforcer l'offre d'accompagnement à la parentalité et les services aux familles

	Réactualiser le Projet Éducatif Local, en concertation avec les acteurs locaux	A PROGRAMMER	Enfance-Jeunesse
(j o	Créer des espaces d'échanges, de transversalité et de formation entre les acteurs locaux de l'éducation, pour créer une culture commune et une coordination locale	EN COURS	Enfance-Jeunesse
(ÇÎP)	Intégrer une logique de prévention aux projets en direction de la petite-enfance, l'enfance et la famille (santé, éducatif)	EN COURS	Enfance-Jeunesse Santé
(j p	Renforcer et structurer l'offre de services aux familles et d'accompagnement à la parentalité sur le territoire : • Renforcer l'information aux familles et la lisibilité de l'offre de services • Structurer l'offre de services et d'accompagnement en direction des familles / parents • Former les professionnels à l'accompagnement à la parentalité	EN COURS	Enfance-Jeunesse CTG



Service garant:



PROMOUVOIR LA CULTURE, LE SPORT ET LES LOISIRS A L'ANNEE



CONTEXTE ET ENJEUX

L'enjeu d'attractivité du territoire et de qualité de vie pour ses habitants repose sur la volonté d'une île "qui vit à l'année". L'accès à une offre culturelle, sportive, de loisirs et d'animation tout au long de l'année et pour tous les publics, en est une dimension importante.



- >> Développer une offre culturelle tout au long de l'année et qui touche davantage les publics locaux
- >> Favoriser une offre culturelle, d'animation, de sports et de loisirs adaptée aux différents publics

		RMPIO
ACTIONS A METTRE EN OEUVRE	Etat de l'action	Services pilotes
Structurer et développer le rôle de la commission Vie Associative et Lien Social de la CdC	EN COURS	Direction Secrétariat Général
Requestionner le rôle de la CdC dans le soutien à la vie associative Renforcer la communication et le travail en commun à l'échelle intercommunale Recenser les besoins d'équipements, d'investissement et de soutien des associations	A PROGRAMMER	Mission culture PMO Enfance-Jeunesse Secrétariat Général
Renforcer l'offre culturelle tout au long de l'année : • proposer des animations hors-saison et renouveler l'offre pour toucher davantage le public local • soutenir la création, les expositions et les évènements selon une programmation concertée sur le territoire	EN COURS	RMPIO OT ©
 Améliorer l'accès à la culture, au sport et aux loisirs des jeunes : favoriser la pratique musicale et culturelle des jeunes adapter l'offre culturelle au public jeune soutenir les projets culturels des jeunes, des publics précaires, et des personnes âgées 	EN COURS	RMPIO Enfance-Jeunesse Santé
Favoriser l'engagement associatif et citoyen	EN COURS	Enfance-Jeunesse CTG
S'intégrer à la dynamique des Jeux Olympiques 2024	EN COURS	Enfance-Jeunesse OT





DÉVELOPPER UNE VIE LOCALE GÉNÉRATRICE DE LIEN SOCIAL ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Service garant: CTG

CONTEXTE ET ENJEUX

Préserver l'authenticité du territoire, c'est aussi s'attacher à intégrer chaque habitant (à l'année ou non, jeunes et moins jeunes, Oléronais ou nouvellement arrivant) dans la vie locale.

Ce lien social fort et le renforcement du sentiment de communauté locale participent de la qualité de vie des habitants, tout en servant d'appui à un développement durable et équilibré du territoire



- >> Favoriser l'appropriation de l'espace public par les habitants et la rencontre
- >> Développer le lien social autour de pratiques écologiques et solidaires

ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Structurer et développer le rôle de la commission Vie Associative et Lien Social de la CdC

Lutter contre l'isolement des personnes âgées, en poursuivant le déploiement du dispositif *Monalisa** dans l'ensemble des communes

- Inciter à la réalisation d'aménagements et d'équipements publics favorisant la rencontre et l'appropriation de l'espace public par les habitants:
 - poursuivre le déploiement et l'utilisation des composteurs partagés
 - intégrer des espaces/aménagements/outils de rencontre et de jeux dans les projets d'aménagement urbain
 - lancer la réflexion sur la réhabilitation des querreux

Développer et soutenir les initiatives partagées et citoyennes liées au développement durable :

- composteurs partagés urbains
- jardins partagés ou communaux
- mutualisation de matériel
- expérimenter l'auto-consommation collective

Etat de l'action Services pilotes

EN COURS

Direction Enfance-Jeunesse CTG

Secrétariat Général

EN COURS Santé



A CONSTRUIRE

Transversal Enfance-Jeunesse CTG





A CONSTRUIRE

TEPOS ROD



OLÉRON 2035

... VERS UNE ÎLE ENGAGÉE, INNOVANTE ET EXEMPLAIRE

21

UTILISER NOS RESSOURCES LOCALES POUR PRODUIRE DES ENERGIES RENOUVELABLES

Service garant: TEPOS



CONTEXTE ET ENJEUX

L'île d'Oléron est dépendante des importations d'énergie pour assurer l'ensemble de ses besoins. Ils sont aujourd'hui assurés par des énergies fossiles ou nucléaires, engendrent des pollutions et ne seront pas toujours abondants.

Nous voulons faire de l'île d'Oléron le premier site classé à Énergie Positive en raisonnant nos besoins énergétiques et en les assurant avec des énergies renouvelables (EnR) locales.

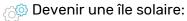


>> Développer la production locale d'énergies renouvelables et propres (objectif PCAET : multiplier par 3 notre production locale) et faciliter leur utilisation

ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Etat de l'action Services pilotes

- Lever les barrières réglementaires et législatives à la production locale d'Energies renouvelables, pour favoriser une intégration locale intelligente :
 - Favoriser l'intégration des EnR dans les nouvelles constructions (PLU) à l'échelle individuelle.
 - Poursuivre le travail avec les Architectes des Bâtiments de France sur l'intégration paysagère
 - Plaider pour faire évoluer la loi littoral sur le photovoltaïque au sol



- Massifier la production locale d'énergie solaire chez les particuliers, les entreprises (cf. ZAE), les parkings, les bâtiments publics (Plan Solaire)
- Développer l'autoconsommation locale de l'énergie produite par les particuliers
- Faire la promotion du solaire thermique et soutenir financièrement l'installation de systèmes solaires thermiques pour les particuliers
- Encourager les solutions permettant l'utilisation des déchets verts et les broyats comme bois-énergie en circuit court

Utiliser les énergies de la mer pour produire de l'électricité locale:

- Assurer une veille sur les énergies marines
- Soutenir le projet d'éolien offshore au large de la Cotinière , en concertation avec les usagers de la mer
- Assurer une veille sur les réseaux intelligents et le stockage d'énergie pour favoriser l'intégration des énergies renouvelables
- mettre en place les infrastructures de recharge électrique sur le territoire

EN COURS

TEPOS, Urbanisme

(C)

TEPOS
EN COURS Habitat
Urbanisme
Dev. Eco

©

A TEPOS PROGRAMMER

EN COURS TEPOS

Δ

PROGRAMMER TEPOS

EN COURS TEPOS Mobilité



ÉCONOMISER L'ÉNERGIE PAR L'EFFICACITE ET LA SOBRIÉTÉ

Service garant: **TEPOS**



CONTEXTE ET ENJEUX

d'Oléron dépendante est importations d'énergie pour assurer l'ensemble de ses besoins. sont aujourd'hui assurés par des énergies fossiles ou nucléaires, engendrent des pollutions et ne seront pas toujours abondants.

Pour acquérir plus d'autonomie énergétique, réduire nos consommations est nécessaire, à la fois en limitant les gaspillages (efficacité) et en aménageant notre île pour limiter nos besoins (sobriété).



- Intégrer le principe de sobriété énergétique et d'économies d'énergie dans l'ensemble des secteurs
- > Réduire de 30% notre consommation énergétique locale (objectif PCAET)

ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

EN COURS

EN COURS

EN COURS

Etat de l'action Services pilotes

TEPOS

Pôle Technique

0

TEPOS

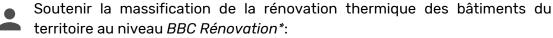
Habitat

(C)



Réduire la consommation thermique du parc bâti intercommunal

- Appliquer un haut niveau d'exigences à la construction des bâtiments publics
- Privilégier la réhabilitation de l'existant à la construction neuve dans la mesure du possible
- Planifier la rénovation complète du parc bâti intercommunal



- Pour les bâtiments communaux avec le Conseiller en Energie Partagée
- Pour les particuliers avec la plateforme de rénovation énergétique

Sensibiliser les différents publics de l'île à la sobriété énergétique et aux

TFPOS Habitat

économies d'énergie

Expérimenter des solutions alternatives à la voiture thermique:

- Soutenir les pratiques de covoiturage du quotidien
- Assurer une veille sur les véhicules propres susceptibles de répondre à la demande de la population

A PROGRAMMER

TEPOS Mobilité



Accompagner les entreprises vers la sobriété énergétique :

- Accompagner à la rénovation de leurs locaux pour répondre aux exigences règlementaires
- Poursuivre le label des acteurs responsables sur le volet énergie et sensibiliser les entreprises aux bonnes pratiques

EN COURS

TEPOS Dev. Eco 23

LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Service garant: TEPOS



CONTEXTE ET ENJEUX

La lutte contre le changement climatique ne passera pas uniquement par la problématique énergétique.

Nous voulons faire de l'île d'Oléron une île exemplaire en matière de réduction des gaz à effet de serre



> Réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire et augmenter les capacités du territoire à les absorber

	ACTIONS A METTRE EN OEUVRE	Etat de l'action	Services pilotes
	Élaborer et mettre en œuvre le <i>Plan Climat Air Énergie Territorial*</i> de l'île d'Oléron	EN COURS	TEPOS
	Conserver le label Cit'ergie récompensant l'exemplarité de la collectivité en matière de développement durable et de lutte contre le changement climatique	EN COURS	TEPOS
(jo	Sensibiliser la population aux enjeux du réchauffement climatique et aux moyens de le combattre (conférences, des expositions)	EN COURS	TEPOS Littoral
<u>*</u>	Participer aux études sur l'impact de la <i>séquestration du carbone</i> * dans les marais et les herbiers marins	EN COURS	TEPOS Espaces Naturels Littoral
Ç	Diminuer l'empreinte carbone des constructions de l'île d'Oléron • Viser l'exemplarité pour la construction des bâtiments publics en utilisant des matériaux biosourcés • Poursuivre les actions de mise en réseau autour des écomatériaux	EN COURS	TEPOS Pôle technique



Anticiper les conséquences du changement climatique

Service garant: Littoral



CONTEXTE ET ENJEUX

Le changement climatique, à l'échelle mondiale comme locale, aura lieu pour partie même si nous parvenons à baisser nos émissions de gaz à effet de serre. Ils seront bien plus graves si nous n'y parvenons pas.

Les effets de la montée des eaux notamment pourraient impacter sérieusement d'Oléron si nous ne prenons pas des mesures d'adaptation. Nous voulons anticiper au plus tôt les enjeux de montée des eaux, de risques de submersion, de surchauffe estivale, par une gestion du littoral, des espaces naturels et de l'urbanisme adaptée à cette nouvelle donne.

également d'anticiper s'agit conséquences plus profondes sur notre économie locale, nos modes de vie, de consommation, de déplacements, etc



>> Préparer l'aménagement de l'île d'Oléron, ses bâtiments et ses habitudes au climat de 2050 et aux risques climatiques.



ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Etat de l'action Services pilotes



Elaborer le Plan Climat Air Energie Territorial de l'île d'Oléron

EN COURS

TEPOS



Poursuivre et structurer une stratégie de protection raisonnée et adaptée au cas par cas des côtes :

- · Poursuivre les programmes en cours et la gestion des ouvrages contre la submersion
- Formaliser une stratégie de gestion cohérente et partagée contre l'érosion
- · Préserver les écosystèmes littoraux et les marais comme systèmes naturels de défense
- Entretenir les fossés et exutoires pluviaux
- Partager la connaissance des enjeux et des actions avec le public et les élus



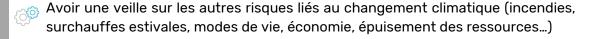
Renforcer notre gestion de crise:

- Faciliter la mise en oeuvre des Plans Communaux de Sauvegarde
- Développer une culture du risque : formation du grand-public et des professionnels aux bons réflexes
- Lancer la réflexion sur les outils collaboratifs de gestion de crise en intégrant les autres types de crises (sanitaires, sociales, ressources...)
- Créer un outil de surveillance et d'alerte des risques côtiers



Adapter les zones urbanisées et l'habitat face aux risques :

- Maitriser l'urbanisation dans les zones à risque (PPRN*)
- · Soutenir financièrement les protections individuelles des logements sans protection collective
- · Accompagner l'expérimentation de nouvelles formes d'habitat, plus adaptées aux risques, dans des zones dédiées au PLU
- Intégrer une étude des options de recomposition spatiale dans les projets



EN COURS

Littoral Espaces Naturels

A PROGRAMMER

Littoral Direction **RMPIO**



A PROGRAMMER

Urbanisme Habitat

Littoral

EN COURS

TEPOS Dev. Eco

Service garant: Mobilité

RENFORCER LES SERVICES DE TRANSPORT INTERCOMMUNAUX



CONTEXTE ET ENJEUX

La voiture individuelle est aujourd'hui le moyen de transport dominant sur Oléron. Les transports en communs pour des trajets sur l'île sont essentiellement présents en été. Il y a une attente des Oléronais d'une solution de transport en commun.

Nous voulons étudier l'expérimentation des lignes de transport en commun hors-saison afin d'observer leur appropriation par les oléronais. Nous voulons étudier les possibilités d'équiper à terme ces lignes avec des véhicules fonctionnant sans énergie fossile.

OBJECTIFS

- >> Évaluer la pertinence du transport en commun hors-saison sur l'île d'Oléron
- >> Répondre aux besoins de mobilité des Oléronais et aux enjeux de réduction des émissions de Gaz à effet de serre
- >> Proposer des alternatives à la voiture individuelle pour les touristes

ÎLE DOLÉRON
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

		Морште
ACTIONS A METTRE EN OEUVRE	Etat de l'action	Services pilotes
Prendre la compétence de mobilité en devenant Autorité Organisatrice de la Mobilité	A PROGRAMMER	Mobilité
Elaborer un Plan de Mobilité Simplifié	A PROGRAMMER	Mobilité
Etudier de nouvelles lignes de transport en commun hors-saison, et être en veille sur les solutions de carburation propres	A PROGRAMMER	Mobilité Pôle technique, TEPOS
Améliorer le système de transport à la demande existant	A CONSTRUIRE	Mobilité
Favoriser l'intermodalité entre les différentes solutions de mobilité (bus, vélos, parkings relais)	EN COURS	Mobilité
Prendre en charge la gestion de la navette maritime et poursuivre la gestion des navettes estivales	A PROGRAMMER	Mobilité
Développer un programme de tourisme "Mes vacances à Oléron sans voiture"	A PROGRAMMER	Mobilité OT TEPOS



DEVELOPPER UNE MOBILITE SOLIDAIRE, FACTEUR D'INCLUSION

autour du vélo (location, réparation...).



CONTEXTE ET ENJEUX

La voiture individuelle est aujourd'hui le moyen de transport dominant sur Oléron, de par son statut insulaire et son habitat dispersé. Les solutions à disposition des populations qui n'y ont pas accès sont limitées.

Nous voulons proposer des solutions inclusives pour permettre à tous les Oléronais de pouvoir effectuer facilement leurs déplacements au quotidien : accéder à un emploi, étendre les possibilités de logement, accéder aux services du territoire...

compétence prise de Autorité Organisatrice de Mobilité et les nouveaux partenariats avec la Région devrait permettre d'imaginer de nouveaux outils.

OBJECTIFS

- >> Proposer des solutions individuelles de mobilité pour chaque Oléronais, notamment les plus fragiles
- >> Concilier au maximum mobilité indispensable et réduction du tout-voitureindividuelle.



Service garant: Mobilité

	ACTIONS A METTRE EN OEUVRE	Etat de l'action	Services pilotes
not	dier le renforcement du système de transport en commun, amment dans le cadre de la prise de compétence Autorité janisatrice de Mobilité	EN COURS	Mobilité TEPOS
•	structurer l'offre de transport à la demande : Réfléchir à un maillage intercommunal recenser les besoins spécifiques sur le territoire Faire connaître le service aux habitants	A PROGRAMMER	Mobilité Enfance-Jeunesse (CTG) Dev. Eco
•	éliorer l'offre existante de mobilité solidaire : développer le conseil en mobilité renforcer l'offre de location de véhicules Intégrer les services de mobilité à la Maison des Services Au Public, aux services d'emploi et aux services jeunesse	EN COURS	Mobilité Enfance-Jeunesse Dev. Eco, MSAP
25	oriser la mobilité des jeunes en facilitant l'obtention du permis, en uisant le prix des transports en commun, en créant des ateliers	EN COURS	Mobilité Enfance-Jeunesse

Service garant:



DEVELOPPER LA PRATIQUE DU VELO AU QUOTIDIEN ET RÉDUIRE LA PLACE DE LA VOITURE



CONTEXTE ET ENJEUX

La voiture individuelle est aujourd'hui le moyen de transport dominant sur Oléron. Les pistes cyclables sont bien développées, mais la priorité a jusqu'ici été donnée aux trajets d'agrément. Nous voulons poursuivre l'extension des pistes cyclables, et notamment la transoléronaise pour faire du vélo une vraie solution de déplacement domicile/travail. Nous voulons aussi encourager l'utilisation collective des véhicules grâce au covoiturage.



- > Favoriser et faciliter l'utilisation du vélo et de la marche à pied
- > Développer des infrastructures favorables à la pratique du vélo pour tous les Oléronais
- > Proposer des alternatives à la voiture individuelle pour ceux qui le souhaitent



			mobilité
	ACTIONS A METTRE EN OEUVRE	Etat de l'action	Services pilotes
Î	Entamer le projet de "Transoléronaise" pour connecter les centres- bourgs et développer les trajets domicile-travail	A PROGRAMMER	Mobilité
Î	Déployer les 60 nouveaux kilomètres de piste du plan Vélo III	EN COURS	Mobilité
(j ^o	Développer et structurer les services liés au vélo: parkings à vélo, location, atelier d'autoréparation, sensibilisation à la sécurité routière, conciergerie, etc	EN COLIDS	Mobilité
9	Lancer une réflexion sur la mise en place d'une maison du vélo	A PROGRAMMER	Mobilité
•	Encourager les alternatives à la voiture individuelle: parkings- relais, covoiturage, plans de mobilité au sein des entreprises, autopartage	EN COURS	Mobilité
(j <mark>©</mark>	Réduire les besoins de déplacement en favorisant le numérique, la mobilité des services et le télétravail	EN COURS	Mobilité MSAP Enfance-Jeunesse CTG



ACCOMPAGNER L'EXEMPLARITE DES COLLECTIVITES





Les communes et la communauté de communes de l'île d'Oléron ont des leviers pour agir à leur échelle face aux défis identifiés. Ces actions peuvent parfois être génératrices d'économies, mais permettent d'expérimenter des techniques aussi innovantes qui pourraient ensuite être reprises par les autres acteurs de l'île, et de donner du sens à l'action des agents en leur permettant de mettre en cohérence leurs prescriptions et leurs actions.

Nous voulons agir à l'échelle de nos achats publics, de notre patrimoine bâti et foncier, et de nos pratiques quotidiennes pour nous montrer exemplaires en matière développement durable ou de contribution à l'économie locale.



- >> Réduire l'impact carbone des activités de la CdC et des communes
- >> Soutenir l'insertion sociale, l'économie locale et les circuits courts
- >> Contribuer à l'appropriation de pratiques innovantes par les citoyens et les entreprises de l'île



ACTIONS A METTRE EN OEUVRE	Etat de l'action	Services pilotes
Développer une méthodologie d'achat public responsable en matière de circuit court, de bilan carbone, d'insertion sociale, de sobriété, etc.	A CONSTRUIRE	Marchés publics, TEPOS, autres services
Réduire la consommation énergétique, le bilan carbone et la consommation d'eau de notre patrimoine bâti	EN COURS	Pôle technique, TEPOS
Poursuivre les mesures de réduction de la production de déchets dans les services de la CdC et des communes, et encourager la mutualisation des ressources	EN COURS	ROD
Adapter la gestion de notre patrimoine foncier et immobilier aux enjeux relevés : réduction de la consommation foncière et utilisation de l'existant	EN COURS	Pôle technique
Avoir une gestion raisonnée des espaces verts et naturels	EN COURS	Pôle technique
Décarboner le parc de véhicules de la collectivité au fur et à mesure des renouvellements	EN COURS	Pôle technique, TEPOS

Service garant: Direction

PERSPECTIVES

Mise en œuvre des actions



La déclinaison des 28 fiches-objectifs Oléron 2035, en termes de budget, de moyens, de calendrier et de réalisation des actions, sera réalisée par les **services pilotes** inscrits et les **commissions thématiques** compétentes sur les différents sujets.

L'objectif d'Oléron 2035 est de favoriser une approche transversale des problématiques et donc une coordination des actions pour une intervention plus coordonnée et efficace. Pour cela, chaque fiche-objectif comporte un "service garant", appuyé par la mission d'animation Oléron 2035, qui vise à s'assurer de la réalisation de la fiche de la transversalité entre les services et les actions.

Suivi des actions

Tout au long de la démarche, un suivi de la mise en œuvre des actions et de leurs résultats sera effectué à l'échelle Oléron 2035, en concertation avec les services. A l'horizon 2026, une mesure d'impact de ces actions vis-à-vis des enjeux du territoire pourra être également réalisée.

Chaque année, l'état d'avancement des actions et le bilan intermédiaire de la démarche Oléron 2035 seront présentés aux habitants et aux acteurs du territoire. Pour cela, entre autres outils, des forums annuels seront organisés pour permettre des temps d'échange avec les citoyens sur les actions et les ambitions de la collectivité.





GLOSSAIRE

Fiche 3:

- Tâche urbaine : espace matérialisant la continuité de l'urbanisation d'un village. Construire "en-dehors de la tâche urbaine", c'est étendre l'emprise du village sur l'extérieur; construire "dans la tâche urbaine", c'est utiliser les espaces vacants dans les villages.
- Office Foncier Solidaire : organisme proposant le Bail Réel Solidaire, où la propriété du bâti est dissociée de la propriété du foncier (qui reste à l'OFS, ce qui permet de sécuriser la destination de la parcelle).

Fiche 7:

• Fraction ligneuse : partie des déchets verts utilisable pour créer de l'énergie (combustible)

Fiche 8:

• Fablab : lieu ouvert au public où est mis à disposition des outils pour concevoir et réaliser des objets

Fiche 9:

• EPTB: Établissement Public Territorial de Bassin. C'est l'institution interdépartementale pour l'aménagement d'un fleuve et de ses affluents.

Fiche 14:

• Part sociale dans les opérations de logements : règle imposée par le Programme Local de l'Habitat et inscrite dans les Plans Locaux d'Urbanisme, qui destine un % de logements (ou de foncier) d'une opération immobilière groupée (ou de lotissement) à être destiné à du logement locatif social.

Fiche 20:

• Dispositif Monalisa : MObilisation NAtionale contre l'ISolement des Personnes Agées. Sur le territoire, c'est la coopération entre l'institution publique et des bénévoles citoyens pour accompagner les personnes âgées isolées.

Fiche 22:

• BBC Rénovation : label de haute performance énergétique pour les bâtiments tertiaires

Fiche 23:

- Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET): document obligatoire pour les collectivités de plus de 20.000 habitants, il définit la stratégie de lutte contre le changement climatique, d'amélioration de la qualité de l'air, de réduction de la consommation énergétique et de production d'énergies renouvelables, via des actions transversales sur l'agriculture, le littoral, l'urbanisme, le développement économique...
- Séquestration du carbone : processus de captage et de stockage du carbone/CO2 dans des puits de carbone (océan, forêts...) qui permet d'atténuer l'effet des gaz à effet de serre sur le changement climatique

Fiche 24:

• PPRN : Plan de Prévention des Risques Naturels



MAQUETTE FINANCIERE CRTE DE L'ILE D'OLERON ACTIONS 2021 ET 2022

L'ensemble des montants présentés sont à titre indicatif, à partir des informations et prévisions disponibles au 08 juillet 2021. Les montants présentés n'engagent pas les partenaires hors CdC, Communes et Etat. Chaque subvention devra faire l'objet d'une demande officielle, selon les modalités indiquées dans les règlements d'intervention de chaque structure.

Orientation		Service			Période de	Catégorie		Autofinancem		ucture. État		CD17		Conseil région	onal	Fonds euro	péens	Établissemen	ts publics	Autres fina	nceurs
Stratégique Crte	N°	référent	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	réalisation	d'opération (inv / fct)	Coût global	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux
1	1	PMO / PT / URBA	CdC	Grand projet de requalification globale de la Dorsale et des entrées de bourgs	2021/23 : études 2023/2030 : travaux	Investissement	200 000 €	200 000,00 €													
1	2	DEV	CdC	Mettre en œuvre une stratégie territoriale de redynamisation des centres-bourgs	2021-2026	Investissement	132 000 €	32 000,00 €								100 000 €					
1	3		Commune de Saint- Pierre d'Oléron	Réaménagement du centre-bourg de Saint-Pierre d'Oléron	2021-2024	Investissement	2 200 000 €	2 200 000 €		à définir											
1	4		Commune de Saint- Pierre d'Oléron	Réaménagement du centre-bourg de La Cotinière	2022-2024	Investissement	2 730 000 €	2 730 000 €		à définir											
1	5		Commune du Château d'Oléron	Réaménagement du centre-bourg du Château d'Oléron : mise en valeur architecturale et paysagère du cœur de la cité	2019-2023	Investissement	7 180 000 €	5 680 000 €				1 500 000 €									
1	6		Commune de Saint- Georges d'Oléron	Réaménagement du centre-bourg de Boyardville	2021-2025	Investissement	3 500 000 €	4 500 000 €		à définir		à définir		à définir		à définir					
2	7	LITT	CdC	Réalisation d'une cartographie de la biodiversité et des habitants naturels à l'échelle intercommunale	2021	Fonctionnement	38 000 €	38 000 €													
2	8	ROD	CdC	Elaboration d'une Stratégie Globale de Lutte contre les Dépôts Sauvages et d'un Plan Proprété	2021/2022	Fonctionnement	80 000 €	80 000 €	100%												
2	9	EN	CdC	Restauration des espaces naturels dégradés (anciennes parcelles à camper, dépôts sauvages et lutte contre les espèces invasives)	2021/2026	Investissement	17 000 €	3 400 €				13 600 €									
2	10	EN	CdC	Construction et mise en œuvre d'une stratégie Marais à l'échelle de l'île	2021 et +	Fonctionnement	145 000 €	29 000 €				87 000 €		29 000 €							
3	11	ROD	CdC	Mise en place d'une tarification incitative pour les déchets	2021/2023	Investissement	2 480 000 €	1 687 495 €										684 000 €		109 029 €	
3	12	ROD	CdC	Mise en œuvre d'une stratégie locale de réduction et valorisation des biodéchets	2021/2026	Fonctionnement	420 000 €	285 000 €						135 000 €							
3	13	ROD	CdC	Construction d'une matériauthèque et promotion du réemploi et de la réparation	2021/2023	Investissement	47 000 €	26 000 €										21 000 €			
4	14	ОТ	ОТ	Elaboration et mise en œuvre d'un Schéma Touristique Durable	2021/2022	Fonctionnement	50 000 €	0€						15 000 €		35 000 €					
4	15	LITT	CdC	Poursuite de la démarche Oléron Qualité Littoral	2021/2026	Investissement	à définir														
4	16	LITT	CdC	Elaboration d'un Schéma Nautique Intercommunal	2022	Fonctionnement	à définir														
4	17	HSS	CdC	Convention pour le logement des saisonniers	2020-2023	Fonctionnement	0€	0€													
4	18	HSS	Commune de Saint- Denis d'Oléron	Création de 16 logements à destination des travailleurs saisonniers	2022	Investissement	à définir														
4	19	TEPOS OT ROD	CdC	Accompagnement des entreprises vers des pratiques plus durables / promotion d'un tissu économique plus durable TEPOS: développement du label acteurs éco-responsables + rénovation du parc de bâtiments des entreprises OT : accompagnement des professionnels du tourisme ROD : accompagnement à la réduction des déchets et vers l'économie circulaire	2021/2026	Fonctionnement	à définir														
4	20	DEV	CdC	Mise en oeuvre de la Charte Agriculture Durable	2021/2026	Fonctionnement	491 000 €	188 800 €				235 000 €				67 200 €					
4	21	DEV	CdC	Mise en oeuvre du Programme Alimentaire Territorial (De la friche à la fourchette)	2021/2024	Fonctionnement	151 200 €	37 710 €		70 070 €				14 000 €		9 420 €				20 000 €	
5	22	HSS	CdC	Constitution d'une réserve foncière et immobilière intercommunale (mobilisation des colonies de vacances en vue de la création de logements (temporaires, saisonniers, projets OFS))	Dès mai 2021 : début des études colonies de vacances	Investissement	10 062 100 €	10 012 420 €								49 680 €					
5	23	HSS	Commune de Dolus	Réhabiliter une Résidence de logements temporaires pour les jeunes (à confirmer avec la commune)	2021/2022	Investissement	520 000 €														
5	24	DEV	CdC	Mise en œuvre d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale	2020/2026	Fonctionnement	29 000 €	8 200 €		5 200 €				15 600 €							

25		Commune de Saint- Trojan les Bains	Création d'un tiers-lieu dans les Anciennes Ecoles	2021/2023	Investissement	à définir												
26	EJ	CdC	Relocalisation et renforcement du Pôle Jeunesse autour du Bureau Information Jeunesse	2022/2024	Investissement	1 350 000 €	530 000 €			260 000 €		260 000 €		300 000 €				
27	DEV	Associations des Professionnels de Santé de l'Ile d'Oléron Nord	Création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire multi-sites sur le canton Nord	2021	Investissement	à définir												
28	EJ	Commune de Saint- Denis d'Oléron	Création d'une Maison Médicale Pluridisciplinaire	2022	Investissement	à définir												
29	HSS	Commune de Dolus	Création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire de Santé	2022-2024	Investissement	2 000 000 €	2 000 000 €											
30	HSS	CdC	Mise en œuvre d'un Contrat Local de Santé	2021/2024	Fonctionnement	36 500 €	16 500 €								21	000€		
31	HSS	Habitat de la Vienne / UDAF 17 / Commune de Saint- Pierre	Création d'une Maison-Relais	avr-22	Investissement	2 714 566 €	2 408 567 €	166 000 €		140 000 €								
32	HSS	CdC	Projet global de lutte contre les conduites addictives	2021-2023	Fonctionnement	115 000 €	0 €								119	000€		
33	HSS	CdC	Créer une Maison des Services Au Public	oct-21	Investissement	95 000 €	57 000 €	24 000 €						14 000 €				
34	HSS	CdC / Département	Développer l'offre d'apprentissage du numérique et les équipements numériques sur le territoire (convention avec le Département) et la transition numérique de la collectivité et des services aux usagers	2021	Fonctionnement	84 583 €	14814€	50 000 €				5 000 €			1	769€		
35	EJ	CdC	Elaborer un Programme Educatif Territorial (PEDT - conventionnement avec l'Education Nationale)	2021	Fonctionnement	0 €	0 €											
36	EJ	CdC	Mise en œuvre d'une Convention Territoriale Globale	2020/2023	Fonctionnement	42 500 €	14 810 €								2	690 €		
37	EJ	CdC	Construction d'une crèche (objectif BEPOS + enjeux qualité de l'air) (Le Château)	2021/2023	Investissement	855 145 €	198 675 €			256 543 €				259 625 €	14	302 €		
38	RMPIO	CdC	Réalisation d'une salle pédagogique à la Maison Eco- Paysanne (ouverture à l'année, approfondissement de la thématique éco-habitat)	2021/2022	Investissement	461 173 €	92 236 €	115 293 €		138 351 €		115 293 €						
39	RMPIO	CdC	Réhabilitation du Moulin de la Brée (sensibilisation aux modes de production et aux circuits courts)	2021/2022	Investissement	2 403 726 €	777 812 €	534 734 €		480 745 €		412 500 €		38 935 €			159	000 €
40	RMPIO / EJ	CdC / PMO	Convention relative à l'enseignement Artistique et culturel (CTEAC à l'échelle Marennes-Oléron)	2020-2022	Fonctionnement	390 000 €	50 000 €	90 000 €		85 000 €							165	000 €
41	DIR	CdC	Mise en place d'un Fonds de concours pour le soutien à la vie associative (équipements)	2021	Investissement	à définir												
42	TEPOS	CdC	Mise en œuvre du Plan Solaire (projets photovoltaïque sur toitures communales, privées, sensibilisation)	2021/2026	Investissement	385 000 €	358 750 €					26 250 €						
43	TEPOS / PT	CdC / Communes	Poursuivre la rénovation du parc de bâtiments communaux et intercommunaux (projets de rénovation + mission CEP)	2021/2026	Investissement	130 000 €									31	0000€		
44	TEPOS / HSS	CdC	Animation d'une plateforme de rénovation énergétique (particuliers)	2021/2026	Fonctionnement	364 453 €	250 683 €	95 874 €				17 896 €						
45	TEPOS	CdC	Mettre en œuvre un PCAET et démarche Territoire à Energie Positive	2021/2025	Fonctionnement	297 000 €	225 000 €					36 000 €			30	000€		
46	LITT	CdC	Construction et mise en œuvre d'une stratégie locale contre l'érosion	2021/2026	Fonctionnement	à définir												
47	LITT	CdC / Etat	Réalisation de diagnostics de vulnérabilité et soutien aux aménagements de protections individuelles des logements contre les risques littoraux	2021 et + ?	Investissement	996 000 €	132 800 €	771 900 €		91 300 €								
48	LITT	CdC et l'ensemble des communes	Renforcement de la stratégie de gestion de crise	2021 et + ?	Investissement	à définir												
49	МОВ	CdC	Elaborer et mettre en oeuvre un Plan de Mobilité Simplifié	2022	Fonctionnement	45 000 €	45 000 €											
50	МОВ	CdC	Mettre en œuvre la compétence "Transport à la demande" et étudier la réorganisation du système	2021/2026	Investissement	9 400 €	9 400 €											
51	МОВ	CdC / Communes	Poursuivre le déploiement du Plan Vélo III : 60km de nouvelles pistes + itinéraires en centres-bourgs	1ère période	Investissement	6 640 000 €	1 600 000 €	1 680 000 €		1 680 000 €		1 680 000 €						
52	TEPOS	CdC	Education à l'environnement par l'information et la sensibilisation du public	2021/2026	Fonctionnement	82 500 €	62 500 €					20 000 €						
53	O35	CdC	Mise en œuvre en interne des enjeux de transition écologique : réduction des déchets, réduction des véhicules thermiques, politique d'achats responsables	2021/2026	Fonctionnement	27 600 €	8 280 €								19	320€		
	227 227 228 300 331 332 333 333 344 345 346 347 447 447 447 447 447 447 447 447 447	27 DEV 28 EJ 29 HSS 30 HSS 31 HSS 32 HSS 33 HSS 34 HSS 35 EJ 36 EJ 37 EJ 38 RMPIO 40 RMPIO / EJ 41 DIR 41 DIR 42 TEPOS / HSS 43 TEPOS / PT 44 TEPOS / HSS 45 TEPOS 46 LITT 47 LITT 48 LITT 49 MOB 50 MOB 51 MOB 52 TEPOS	26 E.J. CdC 27 DEV Associations des Professionnels de Santé de l'Ile d'Oléron Nord 28 E.J. Commune de Saint-Denis d'Oléron Nord 29 HSS Commune de Saint-Denis d'Oléron Nord 30 HSS CdC 31 HSS CdC 33 HSS CdC 34 HSS CdC 35 E.J. CdC 36 E.J. CdC 37 E.J. CdC 38 RMPIO CdC 39 RMPIO CdC 40 RMPIO / E.J. CdC 41 DIR CdC 41 DIR CdC 42 TEPOS CdC 43 TEPOS / PT CdC / Communes 44 TEPOS / CdC 45 TEPOS CdC 46 LITT CdC 47 LITT CdC / Etat 48 LITT CdC et l'ensemble des communes 49 MOB CdC 50 MOB CdC 51 MOB CdC / Communes	Associations des Professionnels des Professionnels des Professionnels des Professionnels des Professionnels des Professionnels des Associations des Professionnels des Associations des Professionnels des Associations des Professionnels des Associations des Associations des Professionnels des Associations des Ass	E EJ Cac Relocalisation et renforcement du Pôle Jeunesse autour du Bureau Information Jeunesse 27 DEV Professionnes de Professionnes de Santé e Pite d'Orienn Nord 28 E J Commune de Santé Pluridisciplinaire multi-sites sur le canton Nord 29 HSS Commune de Santé Pluridisciplinaire de	Code	Page Project Project	E	E	E Coc	Columnate de Sant Colu	El	Page Page	Description Column Processing Proces	B	The content of the	1	Company Comp

Autres 5	4	Commune de Saint- Georges d'Oléron	Requalification et renaturation des Prés Valets	2021-2025	Investissement	1 000 000 €	1 000 000 €													
						50 997 446 €	37 590 852 €	73,7%	3 603 071 €	7,1%	4 967 539 €	9,7%	2 781 539 €	5,5%	873 860 €	1,7%	1 108 081 €	2,2%	453 029 €	1%

Dont CdC 29 152 880 €

Dont Communes 21 844 566 €

MAQUETTE FINANCIERE DU CRTE DE L'ILE D'OLERON FICHES DES ACTIONS 2023 ET PLUS

L'ensemble des montants présentés sont à titre indicatif, à partir des informations et prévisions disponibles au 08 juillet 2021. Les montants présentés n'engagent pas les partenaires hors CdC, Communes et Etat. Chaque subvention devra faire l'objet d'une demande officielle, selon les modalités indiquées dans les règlements d'intervention de chaque structure.

Orientati Fiche	Service		Intituló do l'onóration	Période de	Catégorie		Autofina	ncement	État		CD17		Conseil régional		Fonds européens		Établissements publics		Autres financeurs		
	disponible	référent	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	réalisation	d'opération (inv / fct)	Coût global	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux
1	NON		Commune de Dolus	Réaménagement du centre-bourg et création d'une halle pour le marché	2023-2025	Investissement	800 000 €	800 000,00€													
1	NON		Commune du Grand-Village	Réaménagement du centre-bourg	A déterminer	Investissement															
1	NON		Commune de Saint Trojan les Bains	Réaménagement du centre-bourg	A déterminer	Investissement															
2	OUI		Commune de Saint Pierre d'Oléron	Réalisation d'une zone de lagunage sur le site de La Martière	2023-2026	Investissement	270 000 €	270 000 €													
2	NON	EN / DV	CdC / Etat (à définir)	Réaménagement et mise en valeur des Quais de la Saurine (valeur agricole, naturelle, touristique et patrimoniale)	2023 et +	Investissement															
3	OUI	O35	Syndicat Eau 17 CdC	Mettre en place d'une réflexion locale de gestion de l'eau (réduction de la consommation, récupération, réutilisation, anticipation de la baisse de la ressource, approvisionnement)	A déterminer	Fonctionnement															
4	OUI	DEV	CdC	Construction d'ateliers-relais	2023 et +	Investissement	500 000 €	500 000 €													
4	NON	RMPIO DV	CdC	Valorisation de la cultre marine et de la pêche sur le Port de la Cotinière (réalisation d'un circuit de découverte patrimoniale, publications, animations, évènements)	2023	Investissement															
5	OUI	HSS	CdC	Créer une Résidence de logements temporaires pour les jeunes en insertion professionnelle et les salariés en mobilité professionnelle	2023 et plus	Investissement	2 480 000 €	2 255 000 €			420 000 €				301 000 €						
5	OUI	DEV	CdC	Relocalisation et renforcement de la Maison des Services Au Public	2023 et +	Investissement															
5	OUI	DEV	Cdc	Mise en œuvre d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (partie 2023 et +)	2023 et +	Fonctionnement															
6	OUI	RMPIO	CdC	Extension du Musée de l'île d'Oléron	Etude de faisabilité : 2021	Investissement															
7	NON	TEPOS	CdC	Accompagner la rénovation du parc de bâtiments des entreprises aux exigences règlementaires à venir et renforcer le Plan Solaire sur les porteurs de projets privés	2023 et +	Fonctionnement															
8	NON	URBA	Communes	Créer des zones d'expérimentation de nouvelles formes d'habitat adapté aux risques dans les PLU	A déterminer / selon l'opportunité des révisions PLU	Fonctionnement															
8	NON	TEPOS	CdC	Création d'une mission de veille transversale sur les conséquences du changement climatique (risques, activités primaires et économiques, ressources)	A déterminer	Fonctionnement															
9	NON	МОВ	CdC	Développement d'une plateforme de mobilité solidaire	A déterminer	Fonctionnement															
9	NON	МОВ	CdC	Projet type Maison du Vélo : location, réparation	A déterminer	Fonctionnement															
9	OUI	МОВ	CdC	Réalisation d'une piste cyclable inter-bourgs pour les trajets du quotidien : la Transoléronaise	2023 et +	Investissement	3 000 000 €	3 000 000 €			à définir		à définir		à définir						
AUtres	NON		Commune de Dolus	Réhabilitation du site de La Cailletière : vocation solidaire et/ou culture	2024-2026	Investissement	800 000 €	800 000 €													
							6 780 000 C	6 555 000 €		0.00 €		0,00 €		0.00 €		0.00 €		0.00 €		0.00 €	